



SAINT ~ CLOUD



*Bulletin Municipal
Juin 1985 N° 186*

PIERRE

CHEMISIER
TAILLEUR

69, bd de la République 602.53.15

L'ELEGANCE D'UN PRET A PORTER DE QUALITE OU
LE RAFFINEMENT D'UNE MESURE TRADITIONNELLE

BURBERRYS - BURLINGTON - BLEYLE - CARDIN - CARVEN - CERTAIN - DORMEUIL - DD - DEREK ROSE -
EMINENCE - HOFFMANN - KINO - HOLLAND & SHERRY - L'AIGLON - LANVIN - LEPOUTRE - Mc DOUGLAS -
Mc GREGOR - MOLYNEUX - NINA RICCI - RENOMA - SCABAL - SCHERRER - UNGARO - ZIMMERLI

SERVICE RETOUCHE sur tout vêtement masculin provenant ou non de notre magasin

Au GARAGE MAGENTA, nous connaissons parfaitement les CITROEN :
Pour le remplacement de votre voiture, venez nous consulter et bénéficier de
nos services Après-Vente.



CARROSSERIE - TOLERIE - PEINTURE
1, bd de la République, 92210 SAINT-CLOUD - 602.59.95

MAGASIN EXPOSITION - ATELIER
4, bd du Général-de-Gaulle, 92380 GARCHES 741.67.36

LOCATION SANS CHAUFFEUR

TOURISME
ET UTILITAIRE

Votre partenaire

2 AGENCES A SAINT-CLOUD :

CD 506 8, RUE DAILLY
Tél. 602.04.17

SB 511 98, RUE DE LA RÉPUBLIQUE
Tél. 602.66.22



CREDIT LYONNAIS



RESTAURANT

L'Etoile de Tafraout

159, boulevard de la République

771.66.66

fermé le lundi

Vous retrouverez la gastronomie
absorbante avec un accueil
typiquement marocain

Réceptions

Repas d'affaires

tableau d'honneur

Olivier Delahousse

Encadrement

Restauration, tableaux et cadres



15, rue de Buzenval
92210 Saint-Cloud
Tél. 602.22.16

Jean LECLERC

42, bd de la République
SAINT-CLOUD
Tél. 602.66.55

PHILIPS

nous a choisis

*Pour notre compétence
technique*

*Pour le sérieux de notre
service après-vente*

*Pour la qualité
de notre accueil*

*Pour notre sens
des responsabilités*

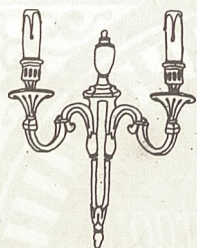


nous avons choisi

PHILIPS

*Pour ses techniques
de pointe
Pour l'étendue
de sa gamme
Pour la qualité
de son assistance
Parce que c'est
la 1^{re} marque*

DEUX ATOUTS !



LUMINAIRE

Tous styles

MEUBLES DE DÉCORATION
TABLES - MIROIRS - ABAT JOUR

Schifer - Fouchez

12, rue Dailly, Saint-Cloud - Tél. : 602.02.39

PIANOS

Jean-Claude PENON

18, rue Preschez, 92210 SAINT-CLOUD - Tél. 602 66.84

VENTE - ACHAT - LOCATION - ACCORD - REPARATION

Location-Vente

St-Cloud - Tapisserie — Décoration

J. PARENT Maison fondée
en 1860

26, rue de la Porte-Jaune
771.80.88

TENTURES MURALES
VOILAGES, RIDEAUX, SIEGES, LITERIE
RETEVEMENTS DE SOL, MOQUETTES

Toute la décoration intérieure



B. CLEMENT

5, rue Dailly, 92210 SAINT-CLOUD

Tél. 602 03.83

Fermé lundi et mardi

TRAITEUR, PATISSIER, CHOCOLATIER

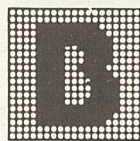
ORGANISE :

Lunchs, Cocktails, Déjeuners, Dîners

A votre service

Personnel et Matériel

Consultez-nous



BANQUE NATIONALE DE PARIS à SAINT-CLOUD

— du lundi au vendredi

- Bureaux de la Colline - 602.14.79

— du mardi au samedi

- 57-59, rue du Mont-Valérien - 771.89.40
- 45, rue Gounod - 602.87.00

Le clodoald

restaurant franco-marocain

Couscous divers
Tagines au choix
Thé à la menthe
Pâtisserie orientale

Nos grillades
Nos plats cuisinés
Plats du jour

43, rue Royale 771.38.69 - 602.37.17



PEDICURE MEDICALE

par pédicure diplômée d'Etat

PODOLOGIE: semelles orthopédiques
par PODOLOGUE D.E. conventionné S.S.

771.84.03 29, rue de l'Avre - 92 Saint-Cloud

Hubert FAURIE

Artisan Peintre

VITRERIE - PAPIERS PEINTS

134, rue de la Porte-Jaune - 92210 SAINT-CLOUD
Tél. 602.89.16

RESTAURANT

chez Lau

Spécialités chinoises, cantonnaises
avec sa cuisine raffinée

DÉJEUNERS - DINERS
PLATS A EMPORTER

47bis, boulevard Sénard
fermé le dimanche

771.02.68

ASSURANCES

ACCIDENTS - INCENDIE - VIE
RESPONSABILITE CIVILE

PARTICULIERS - COMMERCE - INDUSTRIES

VOIZARD et BERNARD

27, rue Pasteur
Parking réservé

92210 SAINT-CLOUD
602.89.02 - 602.89.93

Ouvert samedi matin



S.A. GARAGE FOCH

AGENCE RENAULT

**DIRECTION
A. ROUSSEAU**

Réparations (toutes marques)
Vente voitures neuves

96, av. Foch - 92210 SAINT-CLOUD

☎ 771.88.77

A 50 mètres Église Stella Matutina

HOTEL RESTAURANT

3 ETOILES N.N.

**VILLA
HENRI IV**

36 CHAMBRES tout confort,
bains, douches, wc particuliers

SALLE DE CONFERENCE

pour 40 personnes

**SON RESTAURANT
LUNCHS - COCKTAILS
SÉMINAIRES**

Le restaurant est fermé le dimanche soir

43, boulevard de la République
92210 Saint-Cloud - Tél. 602 59.30
Télex 270105 F TXFRA/Réf. 205

Parking

ANCIENS ETABLISSEMENTS P. COMPAIN & C^{ie}

Chaleur • Eau • Lumière

Entrepreneurs du Gaz de France
de l'Electricité de France
Couverture - Plomberie
Canalisation
Installation Eau/Gaz
Chauffage central

Un Entrepôt
10, rue Dailly

57-59, bld de Levallois
92200 NEUILLY

747.83.17-86.11-92.76

TRANSACTIONS IMMOBILIERES

PIERRE CHADOUTAUD

D.E.S. DROIT
25 ans de références.

Sur rendez-vous:

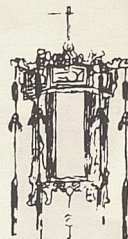
40 rue du Mont-Valérien
92210 SAINT-CLOUD

Tél. 771.64.00

La Bénédiction

賜恩樓

Un vrai restaurant chinois à Saint-Cloud
2 bis, rue Royale, 602.01.49



SPÉCIALITÉ DE SHANGHAI

Accueil aimable
Cuisine Soignée
Cuisine à la vapeur
Prix raisonnable
Parking facile - bus
Ouvert tous les jours



PARKING FACILE

DEJEUNERS-DINERS

Menus et la Carte

Petit Salon

Cuisine française - spécialités de Mille-feuilles
REPAS D'AFFAIRES - RECEPTIONS

☎ (1) 771.23.81

Bar - Restaurant

**Le
Longchamp**

9, avenue de Longchamp
92210 Saint-Cloud
FERME LE DIMANCHE

sommaire

L'EDITORIAL 5

Les grands dossiers

- QUARTIER DU CENTRE :
où et comment s'y loger ? 6 et 7
par Jacques JONKA, Maire-Adjoint
chargé de la Rénovation, de l'Urbanisme et des Grands Travaux.
- AVONS-NOUS UNE "POLITIQUE
CULTURELLE" ? 8 et 9
par Mireille WORBE, Maire-Adjoint
chargé des Affaires Culturelles.

Démocratie locale

- Comités de quartier : 10 à 14
 - "Centre"
 - "Val d'Or Fouilleuse"
 - "Montretout-Coutureau"
- Le point de vue de la minorité 15

La vie dans la ville 16 à 21

- LA FETE DU SPORT 1985 S'OUVRE
SUR UN SUCCES :
les résultats du Jogging du 2 juin
- Entretien avec le Commissaire
PERISSA : la sécurité, conseils aux
clodoaldiens qui veulent partir - tran-
quilles - en vacances
- TELECLODOALD, RESEAU 3 S :
ça continue.
- SNCF : adieu aux vieilles voitures
- BUDGET DE LA VILLE :
que faisons-nous avec 100 F ?

En direct de la Mairie, vos élus ont : 22 à 25

- récompensé les Artistes Clodoaldiens
- honoré Georges Guétary,
Clodoaldien depuis 1955
- reçu M. et Mme CAUFMENT,
à l'occasion de leurs Noces de Diamant
- commémoré les cérémonies du 28 avril
et du 8 mai
- accueilli les nouveaux habitants
- remis les diplômes aux Médaillés
du Travail

Jumelage 26 et 27

- Accueil de la classe Américaine
de DEARBORN
- M. et Mme MONTE au bal de la Reine
- Réception des Rotary Clubs des
3 villes jumelées
- Réception des Anciens Combattants

La vie associative 28 à 34

- Centre Culturel des 3 Pierrots 35
- DES DATES, DES
RENSEIGNEMENTS PRATIQUES 36 et 37
- LE CONSEIL GENERAL DES HAUTS
DE SEINE : Les nouvelles attributions 38

Les travaux du Conseil

Municipal 39 à 42

Séance du 25 avril 1985

Etat-civil - Carnet 43

Notre photo de couverture :

TIR A L'ARC : Un sport qui nécessite une parfaite maîtrise de soi.

Ici, la section de l'Union Athlétique et Sportive de Saint-Cloud, présidée par Jean-Baptiste PESNEAUD, dont les résultats obtenus méritent d'être honorés.

Bulletin Municipal de la Ville de Saint-Cloud • Mairie, 13, place Charles-de-Gaulle, 92210 Saint-Cloud - 602.70.40

• Directeur de la publication : Jean-Pierre FOURCADE • Conseiller Municipal délégué à la Communication : Pierre BRAILLARD • Service de la Communication : Evelyne PFEFFER • Publicité exclusivement reçue à la Mairie (602.70.40 poste 356) • Prix de vente au numéro : 2 francs - Abonnement annuel 25 francs (avec envoi postal) • Paiement : chèque bancaire à l'ordre de M. le Receveur Principal envoyé à : C.C.P. Paris 900364 ou Trésorerie Principale 4, 6, rue d'Orléans - Saint-Cloud • Imprimerie Ateliers Saint-Louis Versailles - Deuxième trimestre 1985.

• Fréquence : Cinq numéros par an (1^{er} février - 1^{er} avril - 1^{er} juin - 15 septembre - 1^{er} décembre).

L'éditorial du maire

Depuis quelque temps, plusieurs journaux ou périodiques s'intéressent à Saint-Cloud. Interrogeant les élus et les habitants de la ville, ils ont découverts que notre commune était agréable à vivre et qu'elle avait un certain "style". Quels en sont les éléments essentiels ?

C'est d'abord la protection des espaces verts. Bien encadrée par le Parc National, l'hippodrome et le golf – bien que situé à Garches, il fait référence à Saint-Cloud – notre commune réalise, année après année, un effort continu pour créer de nouveaux espaces verts et protéger ceux qui existent. Avec l'aide du Conseil Régional d'Ile-de-France, je compte bien poursuivre cette politique qui représente un atout indispensable dans l'amélioration du cadre de vie des clodoaldiens.

Le deuxième élément, c'est sans doute une politique d'urbanisme et d'architecture qui veut être à l'échelle humaine. Autant les erreurs des années 1960 ont failli transformer Saint-Cloud en univers de béton, autant il faut aujourd'hui poursuivre une rénovation de notre centre-ville pour développer l'activité commerciale et apporter quelques réponses au difficile problème du logement locatif. Saint-Cloud s'efforce de concilier ces différents impératifs en y intégrant des préoccupations sociales et en faisant respecter, de manière très stricte, le Plan d'Occupation des Sols. Ce n'est pas sans raison que notre commune a été l'une des premières à se doter d'un tel document d'urbanisme.

Des services publics personnalisés constituent la troisième caractéristique du "style" de Saint-Cloud. Qu'il s'agisse de l'accueil des nouveaux habitants, du service intérieur de transports collectifs "Le Clodoald", du service social ou des activités culturelles, sportives et périscolaires, l'organisation municipale essaie, au moindre coût, de répondre à tous les besoins de la population en évitant à la fois la bureaucratie inutile et la carence des services. Je sais que nous n'y parvenons pas toujours. Votre aide peut être efficace pour nous mettre dans le bon chemin.

C'est enfin une vie associative intense qui donne son relief à notre commune. Plus de 360 associations y déploient leurs activités. Le budget de la ville en aide le plus grand nombre. Beaucoup de missions, assurées ailleurs par des fonctionnaires, sont ici déléguées aux associations.

Comment pouvez-vous nous aider à maintenir ces orientations ?

Permettez-moi d'évoquer trois attitudes que je souhaiterais voir se généraliser :

D'abord, la discipline dans le stationnement et la circulation en ville ; de l'indiscipline jaillissent l'encombrement et la nervosité également dangereux pour le calme de la vie collective et pour la santé des clodoaldiens.

C'est ensuite, le respect des voisins que chacun devrait s'efforcer de pratiquer. Qu'il s'agisse du bruit, de la sortie des ordures, de la courtoisie dans les relations humaines, nous avons encore quelques progrès à faire.

C'est, enfin, la participation aux actions collectives, qu'elles soient organisées directement par la ville ou par les associations, qui doit permettre de distinguer Saint-Cloud des banlieues anonymes. A cet égard, je souhaite que les grands moments de l'année comme la Fête du Sport ou le Festival d'Automne soient considérés par les clodoaldiens comme une partie de leur vie collective.

Oui, beaucoup envient le "style" de Saint-Cloud et souhaitent y habiter : c'est par l'effort de chacun d'entre nous, quels que soient ses responsabilités et son caractère, que nous parviendrons à rendre notre ville accueillante et exemplaire.

Jean-Pierre Fourcade



Vivre à Saint-Cloud

Par Jacques JONKA, Maire Adjoint
chargé de l'Urbanisme, des Grands Travaux
et de la Rénovation du Centre



Bientôt la grande opération de Rénovation-Restauration sera terminée. Ici, le Centre Ville dans son aspect définitif (maquette)

Depuis les premiers siècles
de notre ère vivent au flanc
d'une colline ensoleillée, à
l'Ouest d'une boucle de la Seine,
les Clodoaldiens connus pour leur
souci de l'environnement et du cadre de
vie. Cette courte définition ne serait pas
suffisante aux yeux d'un sociologue ou d'un
géographe pour décrire notre ville et ses habitants,
mais l'équipe municipale que dirige Jean-Pierre
FOURCADE y puise pourtant l'essentiel de ses objectifs.
C'est ainsi que l'on peut résumer en quelques principes,
les orientations spécifiques de la politique municipale.



L'immeuble du 6 place de Silly : bientôt une crèche, la Maison de l'Amitié, des surfaces administratives et locatives.

Offrir à tous des occasions d'épanouissement

Des équipements collectifs mis à la disposition de tous, depuis l'enfance jusqu'à l'âge de la Carte Vermeil sont, par le souci de qualité qui préside à leur conception, un élément essentiel de cet épanouissement ; la vie associative très développée et toujours encouragée est l'autre composante de cet épanouissement.

Dans le même sens, il faut souligner l'effort le plus déterminé que développe actuellement notre ville en faveur des moyens d'information, à l'aide notamment des nouvelles techniques, Minitel, télévision câblée.

Cette action volontariste – soulignons-le – est conduite dans un souci constant d'économie des deniers publics, afin de maintenir la fiscalité locale dans des limites très raisonnables.

Développer un cadre de vie accueillant

Le Domaine National de Saint-Cloud qui occupe la moitié de la superficie de la ville est un élément incomparable de la qualité de notre environnement mais les espaces verts de quartiers en sont les

compléments appréciés de tous. La voirie, les moyens de transport et les conditions de circulation participent du même souci de la municipalité de maintenir pour tous une certaine qualité de la vie.

Il en est de même de la politique de l'eau, conduite avec les autres communes du Syndicat Intercommunal des Eaux, ou de l'effort en vue d'implanter des commerces de distribution à la disposition du consommateur.

Un urbanisme équilibré

Depuis quinze ans bientôt, la politique poursuivie à Saint-Cloud a reposé sur quelques règles simples : l'application du plan d'occupation des sols, le respect des règles d'hygiène et sécurité et le contrôle de la publicité sur la voie publique.

Mais un urbanisme bien conçu doit aussi exercer des incitations en vue d'un habitat de qualité bien intégré au tissu urbain spécifique de chaque quartier. Il doit aussi prendre en compte les règles de sécurité, les contraintes nouvelles de la circulation automobile et du stationnement.

Il est enfin le moyen de développer les diverses catégories de logement – aidé

et non-aidé, collectif et individuel, en location ou en accession à la propriété – permettant de répondre aux besoins du plus grand nombre.

Le Plan d'Occupation des Sols – l'un des tout premiers de France – a permis de conserver, par exemple, à la plus grande partie du plateau de Montretout, un habitat individuel de qualité. Il serait toutefois indispensable que toutes les propriétés actuellement privées d'un accès direct suffisant sur la rue bénéficient par des arrangements de voisinage, d'une voie pompier de 3,50 m de largeur pour des raisons de sécurité évidentes.

Il est pratiqué une politique d'intervention prudente en vue de faciliter la constitution de petites réserves foncières indispensables à l'édification de programmes d'habitat social de bonne qualité.

Malgré la raréfaction des terrains constructibles, l'accession à la propriété reste possible à l'aide de programmes privés réalisés par des constructeurs imaginatifs.

Le centre ville

L'opération de rénovation de ce quartier entreprise depuis une dizaine d'années et réalisée par tranches atteint actuellement un stade décisif.

Venant compléter les équipements existants – commerces de la rue de l'Eglise, Ecoles, Commissariat de Police – une crèche et la "Maison de l'Amitié" ainsi qu'un parking seront ouverts au public en septembre 1985.

Dès le début de l'année 1986 seront disponibles 120 logements locatifs (un lot de ceux-ci seront proposés sur intervention de la ville, au taux PLI (Programme Loyer Intermédiaire) à l'intention des jeunes ménages

Dans cette même tranche seront ouverts plusieurs commerces dont une "grande surface" et une cafétéria.

Les deux tranches suivantes proposeront en 1986 et 1987, plus de 200 logements de toutes catégories (accession à la propriété, locatif libre, P.L.I.)

A la même période se termineront les restaurations d'immeubles anciens venant compléter le parc de logements sociaux et de locatif libre.

L'agrément de ce quartier ancien remis aux normes de l'habitat moderne, mais auquel nous avons voulu conserver son caractère traditionnel, sera renforcé par l'existence d'espaces piétonniers et de parcs de stationnement répartis et aussi par de nombreux espaces verts, sur un site exceptionnel.

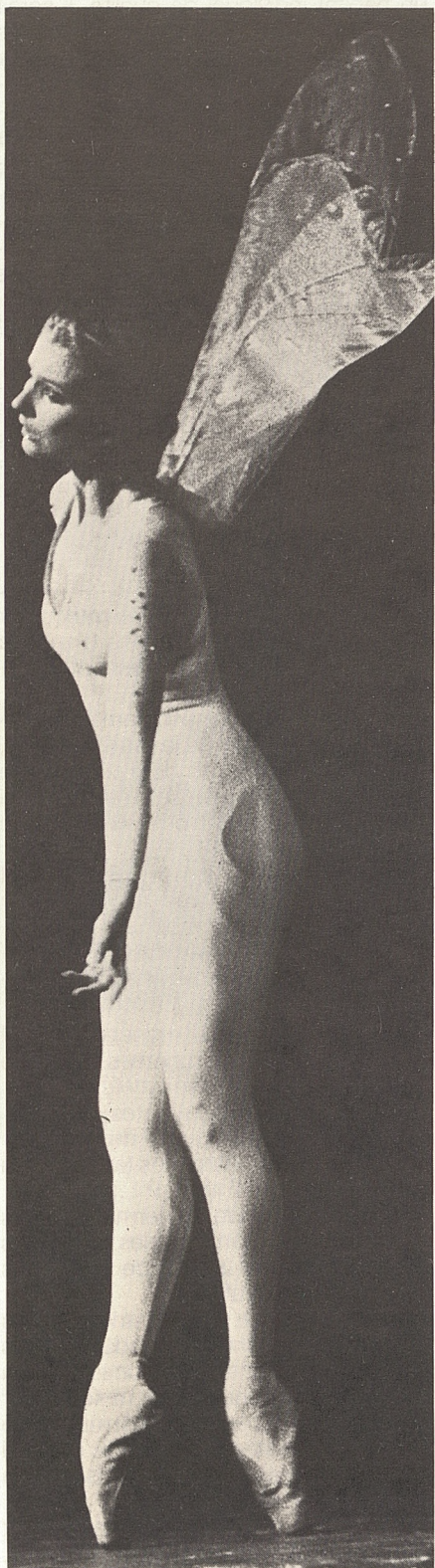
Les habitants d'autres quartiers désirant changer de cadre, nouveaux habitants, tous seront bien accueillis dans le quartier du Centre qu'ils aideront avec les commerçants et les édiles, à réanimer.

Avons-nous une "politique

Par Mireille WORBE, Maire-Adjoint

Question embarrassante puisque cette expression suggère une ligne de conduite opiniâtre dans un sens très déterminé, qui n'apparaît pas lorsque l'on regarde de près les manifestations culturelles qui se passent dans notre ville.

Notre politique est avant tout... de ne pas en avoir, ou plutôt notre politique est, avant tout, d'être ouvert à toutes les formes de culture.



Festival d'Automne : Claude de VULPIAN, Etoile de l'Opéra.



Festival : un quintet de cuivre...

Notre souci, dans l'établissement des programmations du Centre des 3 Pierrots et du Festival d'Automne, sous le chapiteau des "Tréteaux de France - Jean Danet", est de présenter à nos concitoyens avec des moyens matériels volontairement limités (il est des priorités sociales et des nécessités scolaires, d'urbanisme et de voirie) des manifestations suffisamment variées pour que chacun ait envie un jour ou l'autre d'assister à l'une d'elles.

Il ne nous paraît pas être de notre rôle de faire venir à Saint-Cloud ces grandes vedettes de variétés qui se produisent au Zénith ou au Palais des Congrès à des coûts incompatibles avec notre budget : on peut aller les voir à Paris. Nous ne pouvons pas non plus accepter de créations théâtrales qui exigent des budgets très importants, bloquent les salles longtemps et demandent à être jouées plusieurs fois. Ceci est réservé aux centres uniquement orientés vers le théâtre.

Nos salles sont polyvalentes, ouvrent des possibilités multiples mais ne peuvent prétendre à égaler l'acoustique de la salle Pleyel où les installations techniques des grands théâtres parisiens. Nos techniciens doivent montrer beaucoup d'ingéniosité pour faire oublier que nous n'avons ni cintre, ni fosse d'orchestre et des projecteurs en nombre limité.

Profiter des opportunités, des rencontres fortuites ou organisées avec des gens du spectacle, écouter les suggestions des uns et des autres et en étudier l'éventuelle concrétisation, demander l'avis de la Commission Extra-Municipale des Affaires Culturelles, suivre les critiques des manifestations se déroulant à Paris ou ailleurs, voir beaucoup de spectacles de toutes natures, se souvenir que la médiocrité et la vulgarité sont à bannir impérativement, ne tenir compte que des qualités des artistes, les programmer quelle que soit leur idéologie, ne jamais scandaliser, peut-on appeler cela une politique ?

Sur nos écrans alternent des films de grande audience aux distributions prestigieuses et d'autres plus difficiles et moins commerciaux, mais de valeur indiscutable. Si nos concitoyens trouvent à Saint-Cloud les mêmes films qu'à Paris, avec les mêmes perfectionnements techniques que dans les meilleures salles (les installations de stéréo Dolby seront mises en place dès cette année dans la grande salle des 3 Pierrots) des conditions de confort appréciables, la proximité de leur domicile et le soin apporté à l'accueil et à l'information, pourquoi bouderaient-ils les 3 Pierrots ?

culturelle" à Saint-Cloud ?

chargé des Affaires Culturelles



Théâtre au Centre Culturel des 3 Pierrots : Anne Marbeau dans "CHANT DANS LA NUIT"

Le hasard et la chance sont bien souvent à l'origine des programmations. Il y a quelques années, invités à l'inauguration d'une salle d'une ville proche pour une représentation de Dom Juan dans laquelle Georges DESCRIERES excellait, nous sommes allés le féliciter... et lui demander s'il ne viendrait pas à Saint-Cloud renouveler la performance de Jean-Louis BARRAULT. Seul en scène sous le chapiteau, il avait dit 2000 vers de la Fontaine, au cours d'une soirée dont beaucoup se souviennent. Georges DESCRIERES n'en avait pas envie mais "allez donc voir Jean PAREDES, qui a participé à quelque chose de ce genre". Bien sûr, nous dit PAREDES, mais organiser une telle soirée est plutôt le fait de Jean CHOUQUET. Rendez-vous fut pris avec ce dernier... ce fut l'origine des soirées poétiques du Festival qui nous ont amené : Jacques DUFILHO, Jean ROCHEFORT, André DUSSOLIER, Jean DESAILLY, Jean-Christophe AVERTY, Roland DUBILLARD, Daniel GELIN, Philippe NOIRET, Danièle LEBRUN, Micheline DAX, Claude LUTER... et bien d'autres encore pour des soirées de grand bonheur. C'est une clodoaldienne rencontrée à la Mairie, amateur éclairé de chorégraphie et amie de nombreux danseurs à l'Opéra, qui, par amour de cet art, nous amène ses étoiles d'aujourd'hui et de demain : Françoise LEGREE, Sylvie GUILLEM, Elisabeth MAURIN, Frédéric OLIVIERI, Bruno CAUHAPE, Manuel LEGRIS, Stéphane PRINCE.

La culture, c'est aussi la bibliothèque : les projets de la ville, tout près d'aboutir, d'une bibliothèque belle, grande, confortable, bien équipée dans un cadre de verdure et de calme, ne peuvent que réjouir les amis des lettres. Projet très avancé encore que celui de l'aménagement des salles d'exposition de peinture et d'un musée local dans cette même propriété.

La culture, c'est bien sûr aider le plus possible les associations qui complètent notre action : le Conservatoire, la M.J.C., l'association des Concerts de Saint-Cloud, les Amis des Fleurs, Arts et Loisirs, les Artistes Clodoaldiens, le Club Microtel, le Cercle Féminin d'Amitié Européenne, les Amis de Saint-Cloud, etc... et demain le Collège Universitaire de Saint-Cloud (voir encadré).

Et si cet exposé touchant aux orientations culturelles se termine, la culture, elle, est une tâche jamais finie et toujours perfectible.

De l'enthousiasme, des concours amicaux intra-muros et hors la Ville, de la compréhension, des critiques qui montrent qu'au moins on n'est pas indifférent, des encouragements aussi, beaucoup de temps, il faut tout cela pour composer un cocktail dont le seul but est de défier la morosité, d'apporter un "plus" au plaisir de vivre à Saint-Cloud.

Collège universitaire de Saint-Cloud

Qui n'a eu envie un jour de reprendre des études ou d'approfondir un sujet et qui en a été empêché par les exigences d'une vie professionnelle et familiale absorbante ou par des problèmes matériels, d'horaire ou de distance ?

L'Université PARIS-SORBONNE, renouant avec la tradition du cours public, depuis 1981, ouvre ses portes à un large auditoire sans considération d'âge, ou de niveau de culture, voulant ainsi faire profiter le plus grand nombre des recherches et de la qualité de son corps enseignant.

Ces professeurs acceptant de venir jusqu'à nous, il nous a semblé passionnant de saisir cette occasion de culture "intra-muros". L'Ecole Normale Supérieure de SAINT-CLOUD accepte de s'associer à cette entreprise.

Le Collège Universitaire se propose donc d'organiser ces mêmes cycles de cours dès octobre 1985 dans des disciplines très diverses (économie, philosophie, histoire, civilisation, littérature, géographie...)

Renseignements pratiques : ces cours sont ouverts aussi bien aux moins de 20 ans qu'aux alertes nonagénaires. Chaque cycle peut comprendre entre 6 et 10 séances selon le choix du professeur et aux jours qu'il fixera (mardi, mercredi ou jeudi).

Le Collège a le même statut que les associations soumises à la loi de 1901 : tout auditeur devra prendre une carte d'adhérent (20 F pour l'année scolaire 1985 / 1986 quel que soit le nombre de cycles suivis) et le prix des cours est calculé sur la base de 20 F par séance (10 F pour les moins de 25 ans).

Ils se dérouleront dans un premier temps au Centre Culturel des 3 Pierrots, 6 rue du Mont Valérien, de 18 h à 19 h 15. Le programme détaillé sera diffusé avant l'été par des dépliants déposés à la Mairie, à la Bibliothèque Municipale et au Centre Culturel des 3 Pierrots.

Un rêve se réalise... des études qui ne sont sanctionnées par aucun diplôme pour le seul plaisir d'un enrichissement personnel...

Collège Universitaire de Saint-Cloud - 24, Parc de Montretout

COMITE DE QUARTIER DU CENTRE

animé par Tony MAROSELLI

"Les travaux du Centre Ville avancent à une cadence rapide" : une introduction percutante qui marquait le coup d'envoi du premier Comité de quartier de l'année.

Tony MAROSELLI, chargé de son animation, devait très vite passer la parole à Monsieur JONKA, Maire-Adjoint chargé des Grands Travaux et de la Rénovation du Centre.

"Actuellement nous cassons beaucoup au détriment des places de sta-

tionnement, mais les places occupées par les baraques des chantiers sont remplacées par des surfaces de compensation.

Il s'agit notamment :

- d'une gratuité d'un an dans les Bureaux de la Colline, proposée dernièrement. A la suite de cet appel, 45 réponses positives ont été enregistrées.

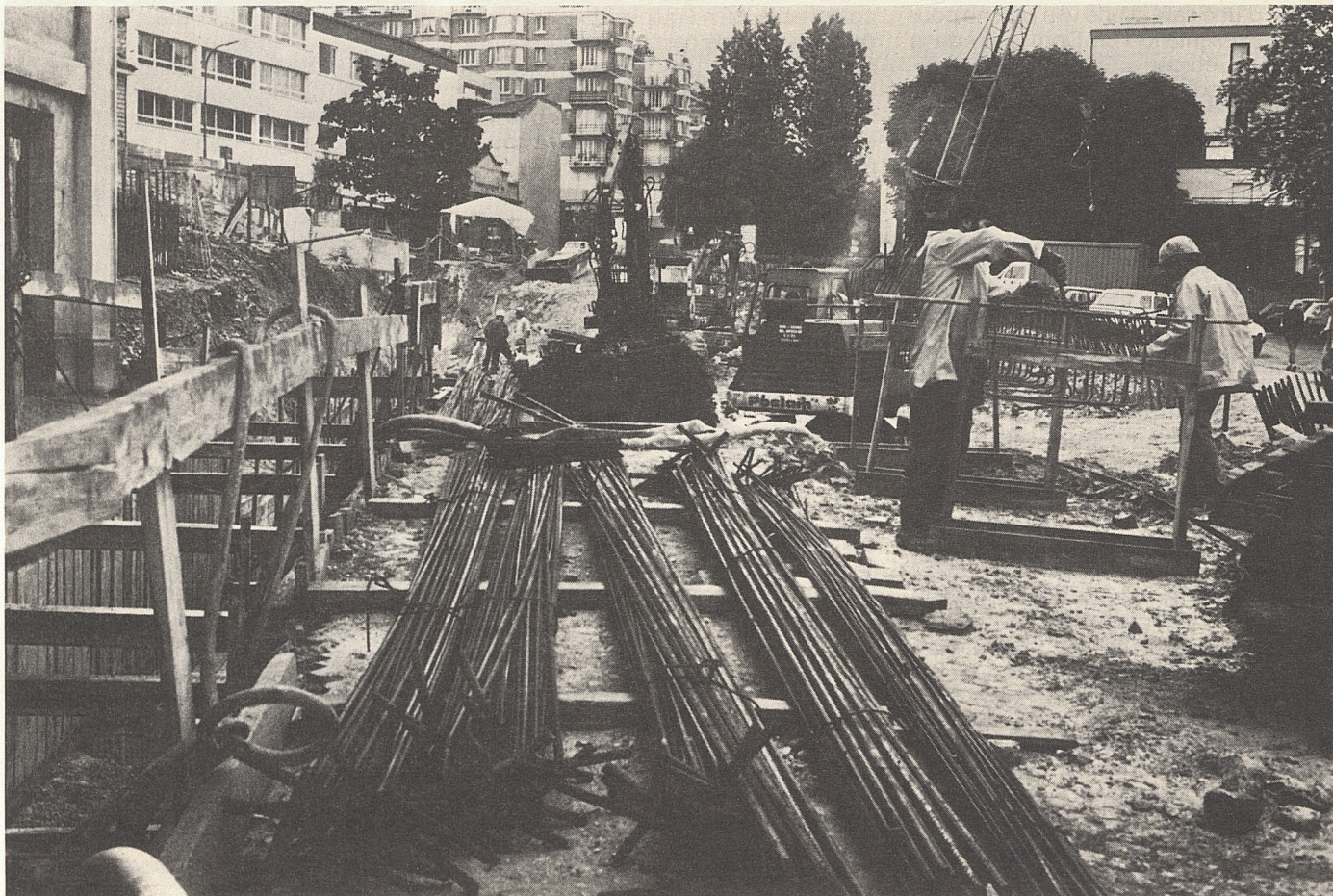
- du garage de la Rue Gaston Latouche dont l'achat par la ville a fait l'objet de longues tractations, constituera une possibilité de stationnement pour les habitants du quartier.

- des parkings de l'immeuble actuellement en construction 6, Place de Silly.

N'hésitez pas à intervenir, continua Jacques JONKA, nous sommes là pour apporter des réponses à vos incertitudes.

Quand commenceront les travaux du futur havre de paix ? Les travaux de ce petit coin de verdure, situé en haut de la Rue Jeanne, où fleurs, arbres, pelouses et bancs ont été prévus seront effectués rapidement. Nous veillerons à ce que la construction succède rapidement aux démolitions.

Bientôt les chantiers laisseront place à des immeubles permettant d'accueillir de nouveaux clodoaldiens, de retenir de jeunes couples fidèles à la ville et relancer le commerce.





Square Gounod : un îlot de verdure qui n'attend que les enfants et leurs jeux.

OFFRIR UN LARGE ÉVENTAIL D'APPARTEMENTS...

Après Jacques JONKA, Jean-Pierre FOURCADE définit les dernières phases de l'opération Rénovation - Restauration du Centre ville notamment concernant l'aménagement de la place du Pas (phase IV) pour laquelle l'Aménageur, la SARER, doit faire des propositions.

Offrir un large éventail d'appartements en location ou avec accès à la propriété et répondant aux attentes de différentes catégories sociales reste une préoccupation majeure du Sénateur-Maire.

Pendant longtemps, explique-t-il encore, les Compagnies d'Assurances ont "boudé" Saint-Cloud. Aujourd'hui nous jouissons d'un formidable succès et il nous faut veiller à ce que les prix des loyers restent abordables.

Il énonça d'ailleurs des chiffres révélateurs de cette volonté puisque le centre est désormais doté de :

- 160 logements HLM neufs ou restaurés (98 au 27, rue Dailly, d'autres au 17, rue Royale...)
 - 143 sont en accession à la propriété (103, Square Gounod, 30, rue de l'Eglise, 10, rue d'Orléans.
 - Environ 50 en loyer dit "intermédiaire" Même si quelques "réticences" subsistent, l'opération de Restauration peut être, quant à elle, considérée comme quasiment terminée.
- En effet, sur environ 300 appartements restaurés, une vingtaine présentent des difficultés.

Les formules proposées se distinguent ainsi :

Le propriétaire décide de faire exécuter les travaux et peut obtenir, s'il désire, des aides diverses (A.N.A.H., etc.) ainsi que des aides techniques (constitution de dossiers...), par la SARER ou le Logement Français.

Au contraire, "s'il délaisse", il peut :

- revendre à un autre propriétaire,
- revendre au Logement Français, par la SARER.

On le voit, les travaux de ce gigantesque chantier du Centre ville avancent à grands pas, permettant ainsi dans un avenir proche d'accueillir de nouveaux Clodoaldiens, retenir les jeunes couples fidèles à la ville et relancer le commerce qui ne doit pas être pénalisé en cette période.

**COMMERCES OUVERTS
CLODOALD CONSEILLE :
"RESTEZ FIDÈLES A
VOS COMMERCANTS"**

reste donc une importante maxime que nous ne saurions trop vous conseiller d'appliquer.

AUX MARCHES DU PALAIS...

Autostoppeurs et poids lourds encombrant en permanence la rampe du palais qui longe les Bureaux de la Colline pour aboutir à la Rue d'Orléans. Tout automobiliste empruntant cette voie unique est donc obligé de franchir la bande blanche continue qui sépare la rampe de la bretelle d'accès à l'autoroute.

Ainsi, le conducteur malchanceux pourrait devenir responsable d'un accident dont la faute ne lui incomberait qu'indirectement.

Comment alors faire respecter la loi ?

Conscient de cet état de fait, Jean-Pierre FOURCADE interviendra auprès de la Direction Départementale de l'Équipement afin qu'une signalisation particulière soit aménagée.

REQUIEM POUR LES PIETONS

Ne parlons pas seulement voitures, feux rouges, stationnement ... dans la cité, il y a aussi des enfants et la Place du Pas s'avère être particulièrement dangereuse lorsqu'ils se rendent à leurs écoles. Il faudra en tenir compte lors de la réalisation de la phase IV.

Des jeux, des manèges seraient également bienvenue dans le Square Gounod.

Par ailleurs si le stationnement payant favorise la rotation des véhicules, la surface impartie aux piétons, très limitée, permet difficilement les passages aux poussettes et landaus : un élément dont il faudra également tenir compte à l'avenir.

COMITE DE QUARTIER VAL D'OR FOUILLEUSE animé par Albert LEYMARIE

Un grand sujet domina la réunion animée par Monsieur LEYMARIE, le soir du 9 Mai : la nécessité de conserver une qualité de la vie. Ce domaine englobant les espaces verts, les possibilités de stationnement, le "droit au silence" semble en effet particulièrement cher au cœur des habitants du quartier qui devaient beaucoup intervenir tout au long de la soirée.

L'exposé introductif de Nicole FAUQUENOT, Maire-Adjoint chargé de la Qualité de la Vie, concernant la création de places de stationnement Avenue Francis Chaveton allait donc dans le sens des préoccupations des riverains. "Les visiteurs des résidents du quartier de Fouilleuse ne peuvent stationner, nous lançons donc l'idée de réduire un peu les espaces verts le long de l'Avenue Francis Chaveton". "Faux problème" rétorque un résident : les places seront immédiatement occupées et nos invités continueront "à tourner" avant de trouver une place hypothétique.

Pour Jean-Pierre FOURCADE il faudrait mieux aménager des places à l'extérieur plutôt qu'à l'intérieur de la résidence, bien que réduire les plantations "ne nous agrée pas", devait-il préciser.

Le problème ne se situe pas au niveau des visiteurs mais des résidents. Des parkings ont été prévus dans les nouvelles résidences, mais le coût de la location et de l'insécurité en réduisent l'occupation.

Le 15 Avenue de Fouilleuse ne comporte pas de parkings fait remarquer un résident. Jean-Pierre FOURCADE explique que le budget était insuffisant pour en permettre la réalisation mais qu'il est possible de louer des parkings supplémentaires.

Comme pour les poubelles sorties trop tôt dans l'après-midi (Nicole FAUQUENOT explique qu'un ramassage diurne coûterait beaucoup plus cher à la collectivité), le stationnement constitue un problème à régler entre co-propriétaires.



L'élégante charpente en lamé lé-collé du Centre Sportif Marcel Dassault Val d'Or

QUE D'ENFANTS !

Les enfants bougent, crient, courent, sautent ... et un grand nombre de clodoaldiens acceptent bien cette évidence. Pour d'autres, ces démonstrations de jeux (de joie) apparaissent au contraire comme des facteurs perturbateurs insupportables.

Ils roulent avec leurs vélos dans les allées, empêchent les gens de faire la sieste ! Le Sénateur-Maire trouve quant à lui cette attitude désolante : "Jamais les enfants à Saint-Cloud ne seront interdits de séjour dans leur cité ; il y a des gens mal élevés partout, et donc aussi des enfants, mais je vous demande de vivre avec un minimum de tolérance" rappela-t-il en réponse aux diverses interventions.

DES DROMADAIRES A LA FOUILLEUSE !

En très peu de temps, plusieurs cirques se sont installés dans ce quartier sans autorisation, déployant une publicité intempesive et anarchique dans les rues de notre ville. La présence

d'animaux tels dromadaires, lamas, poneys sur les aires de jeux réservées aux enfants posent des problèmes de salubrité qui ont ému les parents. La Municipalité va prendre des mesures afin que de telles initiatives ne se renouvellent pas (cf. Conseil Municipal du 25 avril, page 39).

CENTRE SPORTIF DU VAL D'OR : ÇA VA S'ARRANGER

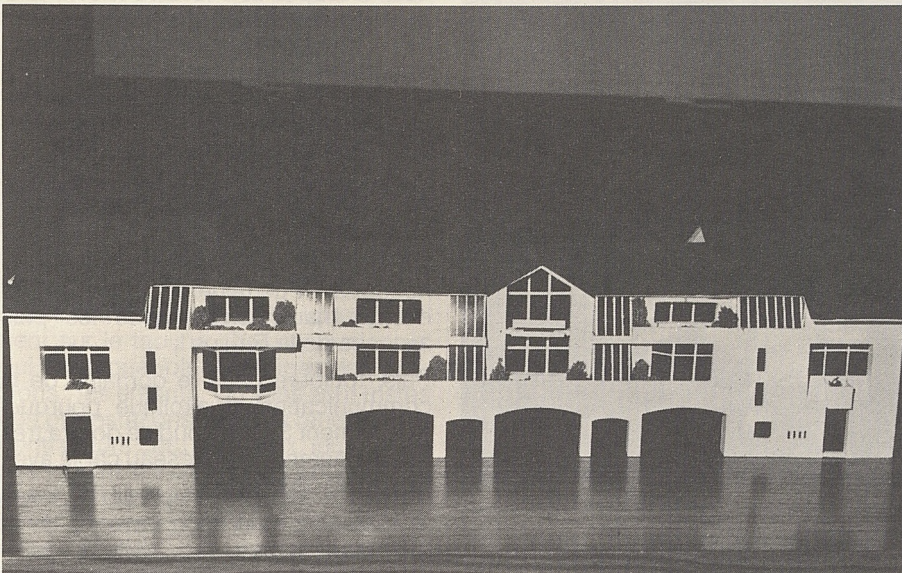
Il a été demandé à l'architecte de tripler les plantations et d'apposer des treillages. Les courts pourront être utilisés par les clodoaldiens plusieurs heures par semaine aux mêmes conditions que les autres courts de tennis de la Ville.



ONT ENCORE ÉTÉ ÉVOQUÉS :

- **Les survols d'hélicoptères** : Les démarches entreprises par Monsieur le Maire, auprès de Monsieur MANDELKERN, Commissaire de la République, semblent aboutir positivement dans le quartier Val d'Or Fouilleuse.
- **Projet de parking sur l'hippodrome** : Le stationnement des automobiles dans les rues proches de l'hippodrome posent de nombreux problèmes aux riverains. Les négociations entreprises pour l'aménagement d'un parking sur l'hippodrome sont en cours et devraient également aboutir à une issue positive.
- **La tour Dubuffet** : Elle sera édifiée sur l'île Saint-Germain. Les démarches de Monsieur FOURCADE et celles des Maires et des communes avoisinantes n'ont donc pas été vaines.
- **Le Clodoald** : Madame FAUQUENOT est satisfaite. La fréquentation augmente dans la journée et 900 parcours scolaires/jours sont enregistrés.

COMITE DE QUARTIER MONTRETOUT-COUTUREAU *animé par François RUMEUR*



Ecole de Montretout (maquette)

M. Edmond Voizard, Maire-adjoint chargé des bâtiments communaux et de l'hygiène, reprit tout d'abord les grandes phases de l'opération étayant son exposé de dates (elles intéressent toujours beaucoup les parents) et de détails techniques.

La maquette exposée à cette occasion permit à tous de se faire une idée précise quant à l'aspect définitif de cette réalisation.

Quelques repères :

Le restaurant scolaire a déjà fait l'objet d'une inauguration au mois de novembre 1984.

Les travaux de l'école maternelle, en cours d'agrandissement, se poursuivront durant les vacances (période bénie des chantiers scolaires !) : démolition et construction simultanées se dérouleront alors à cette époque.

L'Ecole Élémentaire existante comporte actuellement douze classes qui seront réduites à 6. Le rez-de-chaussée de ce bâtiment est destiné à la mise en place de disciplines polyvalentes (musique, informatique) et les travaux, constituant la 2^e tranche débuteront fin 1988, début 1989. Un bâtiment réunissant quant à lui douze classes s'ajoutera au 1^{er} : début de chantier fixé au premier trimestre 1986.

Deux grandes réalisations agrémenteront le quartier Montretout-Coutureau dans un avenir proche :

la restructuration de l'école de Montretout et la reconstruction du gymnase Huet. Deux décisions prises par le Conseil Municipal, bien ressenties par les riverains.

Délégués à l'animation de ce quartier, François Rumeur, entouré de plusieurs membres du Conseil devait révéler à un public intéressé, les tenants et les aboutissants de ces deux chantiers.

Un ascenseur pour handicapés : pourquoi ne pas l'avoir prévu ? Jean-Pierre Fourcade explique que la construction ne se prête pas à l'aménagement d'un ascenseur qui n'aurait pas répondu aux normes de sécurité et obligé la suppression de deux classes. De plus, ajouta-t-il, un ascenseur est obligatoire si le bâtiment comporte 4 étages, ce qui n'est pas le cas ici.

Une étude de la carte scolaire concernant la scolarisation des enfants handicapés est actuellement en cours : une classe de plain-pied pourrait leur être allouée dans l'un des cinq groupes de la ville (à La Fouilleuse, par exemple).



De gauche à droite, entourant Jean-Pierre FOURCADE : Mme L. REGNAULT, M.F. RUMEUR, Mme N. FAUQUENOT, M. E.P. ROCHICCIOLI.



Audience attentive pour ce Comité Montretout Coutureau.

GYMNASSE HUET : DU NOUVEAU POUR LES SPORTIFS

Le Gymnase Huet va être reconstruit. Ces travaux très attendus par les sportifs s'inscrivent dans le cadre d'un Plan Pluriannuel d'Équipement au même emplacement.

Structure en deux niveaux :

Sous-sol : chaufferie, vestiaires, douches, parking de 25 places.

Rez-de-chaussée : Salle polyvalente de 20 m sur 35 m permettant les jeux de ballons... bureau de moniteurs et hall d'accueil.

AUTOMOBILISTES : CECI EST POUR VOUS

- La rue Joseph Leguay a été refaite et à la demande d'habitants du quartier, remise en double sens. Prudence donc, à ceux d'entre vous

qui arrivant de la Porte Jaune par l'Avenue Foch, ne respecteraient pas la priorité à droite, car cette intersection se révèle dangereuse.

- Feux tricolores à l'angle Foch Piga- che : les feux installés réunissent les suffrages. Toutefois, une commande à trois temps aboutissant à une belle harmonie avec la circulation avoisinante (Rue E. Tissot...) serait bien appréciée.
- Rue Gounod : l'E.N.S. échafaude. Les grandes gelées de cet hiver ont provoqué des chutes de pierre et des infiltrations d'eau dans le grand mur surplombé par l'École Normale Supérieure, à l'angle des rues Crillon et Gounod. Le Ministère de l'Éducation Nationale a donc débloqué des crédits destinés à la remise en état et au confortement de ce mur imposant.

Bien que Saint-Cloud reste une ville très privilégiée où la conservation de la qualité de la vie constitue une préoccupation permanente pour les élus, des demandes ont encore été formulées pour "canaliser" les nuisances phoniques.

Les tondeuses à gazon : aucun arrêté municipal en vigueur, c'est donc la réglementation préfectorale qui est appliquée, avec droit de fauche pendant le week-end.

Les hélicoptères : Jean-Pierre Fourcade a entrepris les démarches auprès de M. Mandelkern, Commissaire de la République afin que les altitudes réglementaires soient respectées. Depuis quelques temps, la situation semble en effet s'être améliorée.

En fin de réunion, le Sénateur-Maire fit le point sur la mise en œuvre des applications télématiques : "Grâce au Minitel, Téléclodoald réalisé à la Mairie, apparaît certainement comme l'un des journaux télématiques les plus avancés de la Région".

Puis, toujours dans le domaine de la communication, il explique pourquoi et comment Saint-Cloud se dotera très prochainement d'un réseau câblé avec Sèvres et Suresnes.

En bref, mais nous y reviendrons...

Nicole Fauquenot, Maire-adjoint chargé de la Qualité de la Vie, signale qu'une nouvelle expérience va être mise en place, concernant les tickets d'attribution des sacs poubelles.

Désormais, chaque foyer recevra une carte-lettre (surtout, ne la perdez pas ! a dit Madame Fauquenot) qui permettra le retrait des sacs chaque trimestre.

Réalisé à partir du fichier informatisé, cet essai pourrait débiter dès le mois de septembre.



Madeleine DARBEL et J.F. THERY consultant les horaires du Clodoald.

Le point de vue de la minorité

Les réunions de quartier, à Saint-Cloud, ont bientôt quinze ans d'existence. Bien que consultatives, et par conséquent dépourvues de tout pouvoir de décision, ces réunions permettent aux citoyens d'exprimer leurs doléances, et de faire part de leurs propositions, souvent fort constructives. Un certain nombre de sujets y sont évoqués inévitablement : ces sujets posent problème aux habitants de Saint-Cloud, et méritent par conséquent que les élus s'y attellent.

Parmi les sujets délicats, qui reviennent sur le tapis à chaque réunion, et qui à chaque fois déchaînent les passions : les enfants. Qu'elles soient tristes ces protestations toujours renouvelées contre leurs cris, leurs jeux, leurs courses !... Oui, les enfants dérangent, fatiguent, provoquent ; oui, les soucis de la vie peuvent nous faire souhaiter, à nous adultes, un calme dont les enfants se soucient peu. Mais nous prenons délibérément parti pour eux, et nous voudrions appeler l'ensemble de la population à faire comme nous. Notre pays a besoin d'enfants, de jeunes, pour construire la société de demain, chacun en est conscient. Mais il est vain de préconiser le développement de la natalité si l'on n'est pas prêt à accepter les enfants dans notre vie quotidienne, si l'on n'est pas prêt à soutenir les jeunes couples qui supportent la charge de leur éducation. Quelle peut être, dans une commune comme la nôtre, une politique d'accueil des enfants ? Que pouvons-nous faire, élus municipaux, pour aider les familles ?

Deux observations, tout d'abord : nos collègues de la majorité du Conseil Municipal partagent, nous en sommes persuadés, notre souci. Et la municipalité, depuis quatorze ans, a fait, en faveur des enfants et des familles, des efforts que nous ne songeons pas à

nier. Des crèches et des écoles ont été construites, des activités périscolaires créées et soutenues. Mais ce souci, et ces efforts, répondent-ils aux besoins ?

Prenons l'exemple des crèches : elles sont bien équipées, gaies, les enfants en général s'y trouvent bien. Mais pour de nombreux parents, elles ouvrent trop tard et ferment trop tôt. Le plus souvent, il s'en faut seulement d'un quart d'heure le matin et le soir, mais ce quart d'heure transforme les trajets en cavalcade, et crée des frictions avec le personnel. On devrait tout de même pouvoir trouver une solution, mais on en parle sans succès depuis des années... Peut-être les discussions entre les partenaires sociaux sur la flexibilité dans le travail permettront-elles la nécessaire adaptation des horaires dans ce service public ?

De même, l'aménagement de la ville ne tient pas grand compte de l'existence et des besoins des enfants. Dans le domaine de la voirie, les soucis du stationnement l'emportent bien souvent sur les besoins des piétons, et des jeunes mères de famille en particulier. La circulation des landaus et des poussettes est bien souvent périlleuse sur nos trottoirs trop étroits, encombrés de voitures ou de dispositifs anti-stationnement. Combien d'espaces de jeux et de terrains d'aventure existent-ils aux abords des immeubles où vivent le plus grand nombre de nos enfants et de nos adolescents ? Un problème particulier se pose, et se posera toujours davantage, dans la ZAC de La Fouilleuse. Que faisons-nous pour le résoudre ?

Il faut aussi parler des écoles. L'achèvement progressif de la rénovation du centre-ville fait apparaître, dès la prochaine rentrée, l'insuffisante capacité de l'école maternelle de ce quartier. La solution retenue, qui consiste à retirer

une salle à la Maison des Jeunes et de la Culture pour y installer une classe provisoire, n'est pas admissible. Le rôle de la Maison des Jeunes est capital dans une commune comme la nôtre, et ce n'est évidemment pas à elle qu'il faut retirer des moyens, déjà fort mesurés. L'implantation de bâtiments préfabriqués dans le quartier Magenta, envisagée pour la rentrée 86, pourrait être accélérée. De toutes manières ce n'est qu'un expédient ; il nous faut revoir nos prévisions démographiques et prévoir les nouvelles constructions scolaires indispensables. Le plan quinquennal d'équipement prévoit d'ailleurs la construction, dans le quartier Pasteur Magenta, d'une "maison de la petite enfance" comprenant une école maternelle de deux classes. N'est-ce pas le moment d'en entreprendre la réalisation ?

Un tel problème aurait dû être débattu en Comité de quartier. Très longtemps, les réunions de ces comités ont été consacrées, par la Municipalité, à l'explication des décisions déjà prises, à l'information des participants et au recueil des doléances et des insatisfactions. Depuis quelques mois, cela change un peu : les comités sont consultés avant que les décisions soient prises, des votes indicatifs sont organisés, des vœux unanimement exprimés sont pris en compte. Nous avons par exemple noté avec plaisir que, lors d'une récente réunion de quartier, M. le Maire a annoncé qu'en raison des bons résultats d'exploitation du "Clodoald", il envisageait d'en étendre les horaires le matin et le soir pour la desserte des gares. Voilà une bonne nouvelle, qui répond à une demande que nous avons toujours soutenue.

Nous souhaitons que l'évolution se poursuivre et que les comités de quartier permettent à nos concitoyens de prendre eux-même en charge, au côté des élus, l'avenir de notre ville. Il serait en particulier souhaitable que les récentes décisions relatives à l'installation d'un réseau local de télévision par câble donnent lieu à une discussion très approfondie dans les quartiers, pour que chacun soit conscient des mutations apportées par ce nouveau moyen de communication, et pour que chacun puisse participer à la définition des règles d'utilisation de ce réseau. Sera-t-il un facteur d'échanges et de culture à la disposition des Clodoaldiens ? Ne sera-t-il qu'un "média" de plus, confisqué par quelques-uns, fussent-ils professionnels ?

Marc Béchet
Madeleine Darbel
Jean-François Théry

LA VIE DANS LA VILLE

*Voici les premiers de chacune des six catégories.
Bravo : car dès 8 heures du matin, la journée s'annonça chaude...*

	5 km		10 km	
Juniors-Séniors Fem. moins de 35 ans	PAPELARD Françoise	22'41	CAVE Elyane	37'40
Vétérans 1 Fem. 35 - 45 ans	COCET Josette	28'19	BORDAS Arlette	39'09
Vétérans 2 Fem. plus de 45 ans	LEGRAND Hélène	30'47	GUILLOT Danièle	48'20
Juniors-Séniors Hom. moins de 40 ans	CERIL Joseph*	17'25	ALCULUMBRI Dominique*	31'11
Vétérans 1 Hom. 40 - 50 ans	BONIFAIX Gérard	21'17	LINHOVE Jean	34'36
Vétérans 2 Hom. plus de 50 ans	MILLET Pierre	21'43	FERREIRA Joao	36'07

* Premiers aux classements des 5 et 10 km.



EPREUVE DES 5 KM

1 CERIL Joseph	17'25
2 CHENAUD Patrick	18'53
3 DEMARCQ Roland	19'06
4 BREEN Marc	19'20
5 BRANCO Fernando	19'22
6 CHERAMY Alain	19'26
7 ROUZE Antoine	19'30
8 CHALES Serge	19'45
9 AMBOISE	20'00
10 COLON Patrick	20'12
11 RAHZDUEL Bertin	20'21
12 GUERMONPREZ Laurent	20'23
13 LECOQ Paul	20'25
14 VIRETTE Thierry	20'30
15 LE BRETON Tanguy	20'38
16 BRODIE Thierry	20'41
17 BEUZEN Pierre	21'02
18 PETETIN Olivier	21'12
19 CHATEL Philippe	21'16
20 BONIFAIX Gérard	21'17
21 LEFEVRE Jean-Marc	21'21
22 FRANÇOIS Stéphane	21'32
23 MILLET Pierre	21'43
24 LETZELTER Pierre	21'58
25 AUFFAY Stéphane	21'58
26 TERRIER Eric	22'01
27 SLOAN Paul	22'01
28 DIETSCH Bernard	22'01
29 BOUGE Thierry	22'03
30 DELALE Vincent	22'05

31 SAILLARD Christian	22'11
32 CROS Frédéric	22'14
33 LAURENT Lucien	22'20
34 DITTGEN Florian	22'23
35 ENSINGER Ulrich	22'30
36 LANDRY Jérôme	22'37
37 SAUBUSSE Yannick	22'38
38 PAPELARD Françoise	22'41
39 HARTMANN Didier	22'42
40 GARNIER Brice	22'42
41 PINATEC Jean-Bernard	22'42
42 CADIOU Loïck	22'44
43 HEBERT Fabrice	22'45
44 JACOB André	22'50
45 ANTHOON Philippe	22'51

EPREUVE DES 10 KM

1 ALCULUMBRI Dominique	31'11
2 MONJANEL Frédéric	32'48
3 LAFARGE Didier	33'02
4 FOSSERET Claude	33'16
5 LUBIN Jean	33'37
6 CHANZY Jean	33'43
7 DA-COSTA José	33'51
8 VALLEE Guillaume	33'56
9 BREVILLOT Philippe	34'06
10 BRUYAS Didier	34'17
11 DUMOULIN Pierre	34'23
12 LINHOVE Jean	34'26
13 DUCOURS Jean-Claude	34'42
14 CAVALIER Guy	34'51
15 PROTEAU René	35'18
16 GRUSS Jean-Philippe	35'26
17 BERNARD Christian	35'28
18 DE SOUSA René	35'31
19 HUBIN Jean-Pierre	35'35
20 BENOUKRAF Emmanuel	35'44
21 CORNOU Paul	35'50
22 KHALED Mabil	35'52
23 CHIRENT Bernard	35'55
24 FERREIRA Joao	36'07
25 BRANLY Philippe	36'14
26 DERONZY Jean-Claude	36'18
27 SCHALLER Alain	36'24
28 AOUST Alain	36'29
29 MEAU Didier	36'32
30 LENSELLE Henri	36'35
31 ROUAULT Louis	36'39
32 DJELASSI Ali	36'45
33 TROTEL Jean-Pierre	36'51
34 GRENIER	36'53
35 LAYANI Daniel	36'59
36 SORMAIN Jules	37'02
37 FOURNES Bernard	37'14
38 BARREAU Christophe	37'19
39 CACHELOT Eric	37'21
40 GOOSSENS Thierry	37'23
41 DANIEL Jean	37'27
42 CUSIMANO Joseph	37'28
43 BATARD Philippe	37'31
44 DUPLESSIS Serge	37'35
45 MALLOCHET Bernard	37'36

Conseils aux Clodoaldiens qui veulent partir en vacances : entretien avec le Commissaire Principal Périssa.



M. L. Périssa lors de son discours de bienvenue aux policiers de Bad-Godesberg à la fin du mois de mai.

DES LIENS ETROITS ET PRIVILEGES AVEC LA MAIRIE

En tout début d'entretien, M. L. Périssa insiste sur l'existence des liens étroits et privilégiés qui existent entre ses services et la Mairie. "Ces contacts directs sans lesquels nous ne pourrions travailler de façon aussi efficace". En effet, explique-t-il, Monsieur le Maire et moi échangeons de nombreux courriers, les services avertissent le secrétariat de la Mairie à chaque fois que cela s'avère nécessaire. Par ailleurs, les personnels de sécurité reçoivent des invitations régulièrement de la part de Monsieur FOURCADE. Ces marques de confiance les touchent beaucoup. Nous apprécions ces initiatives.

Lire dans les pages d'un hebdomadaire que "nos liens sont inexistants" ne peut donc s'appliquer à des relations locales.

Le B. M. : Monsieur le Commissaire, on parle d'une montée de la drogue, d'une recrudescence de la délinquance. Devenirait-il dangereux de vivre à Saint-Cloud ?

L.P. : En matière de drogue, je n'ai été averti d'aucune affaire grave. Nous connaissons bien sûr, l'existence de petits revendeurs très localisés, qui font l'objet de poursuites. Mais notre ville n'est pas touchée par ce problème. En revanche, si la délinquance reste totalement stabilisée (on note cette année un accroissement de 0,43 %, ce qui est pratiquement nul), le nombre de cambriolages s'est accru depuis 1983.

Nous sommes allés voir le Commissaire Principal Périssa. Avec nous, il a fait un tour d'horizon sur la sécurité à Saint-Cloud à la veille des vacances. Conclusion : Saint-Cloud n'est pas Chicago, et même si les effectifs de police restent quand même un peu limités, les équipes du Commissaire œuvrent sans relâche pour préserver aux Clodoaldiens un quotidien "tout à fait vivable".

Le B.M. : Peut-on en expliquer les causes ? Quels facteurs déterminent cet accroissement ?

L.P. : Nous subissons une délinquance de passage. Des voyous du nord et de l'est de Paris "se rabattent" sur Saint-Cloud, ville pour eux privilégiée. Les hold-up étant inexistants (ils ont lieu à Vaucresson ou dans d'autres communes) tous nos efforts convergent vers la recherche des cambrioleurs.

Le B.M. : Les congés, les récupérations, les fonctionnaires non remplacés vous laissent-ils des effectifs suffisants. En clair, avez-vous les moyens de travailler ?

L.P. : Nos effectifs sont limités et à cet égard les Clodoaldiens pourraient énormément nous aider. Nos fonctionnaires passent beaucoup de temps à

Conseils aux Clodaldiens qui veulent partir en vacances... (suite)

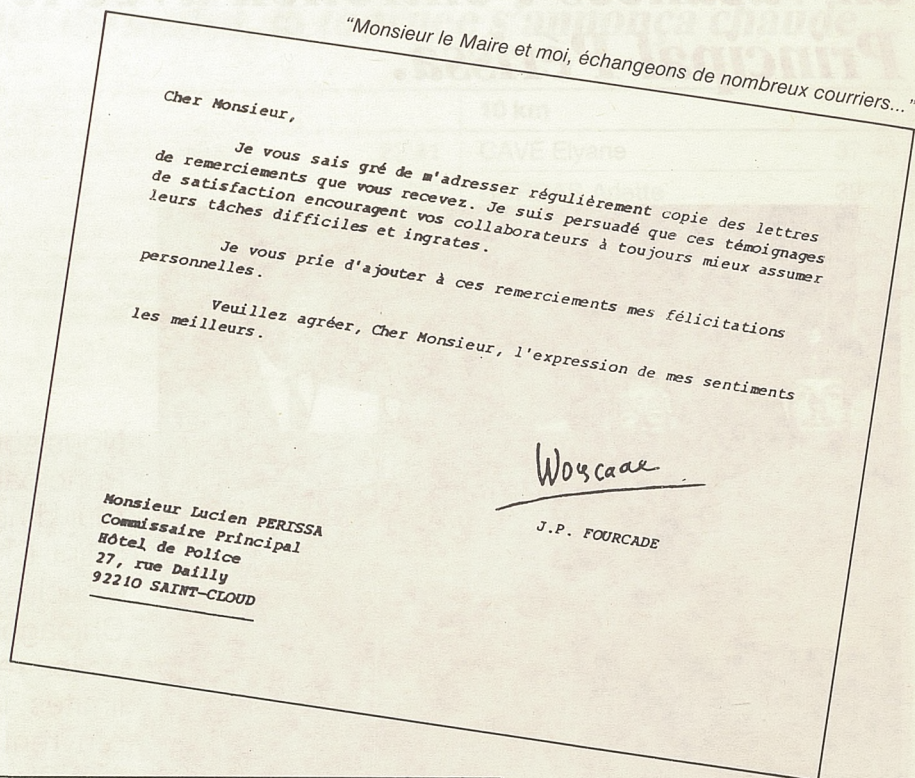
remplir des papiers concernant des affaires qui pourraient être évitées si les gens assumaient davantage leur propre sécurité. Par exemple, à quoi sert de faire poser trois verrous sur une porte que l'on se contente de claquer derrière soi (un grand "clac" qui peut coûter très cher, car pour le cambrioleur, rentrer est alors un jeu d'enfant).

Le B.M. : Monsieur le Sénateur-Maire semble très favorable à l'ilotage. Votre politique va-t-elle dans ce sens ?

L.P. : Tout-à-fait. Trois personnes ont été affectées à ce type de service qui place le fonctionnaire très proche de la population, qui la sécurise, et peut lui rappeler éventuellement ses devoirs de sécurité élémentaires.

Le B.M. : Bientôt les vacances, que conseillez-vous aux Clodoadiens qui veulent partir en vacances ?

L.P. : Plusieurs consignes peuvent être données.



Prévoir des volets ou grilles avec blocage intérieur pour les fenêtres et baies vitrées.

Réviser les points de fermeture et de sûreté efficaces ou faire installer des fermetures multipoints.

Etablir une liste des objets de valeur et en noter les numéros. Mettre les bijoux, valeurs, objets d'art en lieu sûr.

Veiller à la fermeture des portes, fenêtres, sans oublier le garage ainsi que la cave...

Offrir l'apparence d'une habitation occupée en créant une diversion (ouverture des volets, relevé du courrier par une de vos relations).

Informer le gardien de l'immeuble ou un voisin de vos absences prolongées, lui donner la possibilité de vous aviser et d'alerter les services de police,

Remiser les outils, échelles, tables, chaises de jardin... dans des locaux verrouillés.

Et si malgré tout vous êtes victime d'un cambriolage...

- Laisser les lieux en état pour permettre à la police d'effectuer les constatations d'usage,
- Aviser immédiatement de jour comme de nuit le commissariat local,
- Exiger une attestation de dépôt de plainte pour votre assurance,
- Faites opposition, à votre banque, au Centre de Chèques Postaux ou à l'organisme émetteur, au paiement des chèques, titres ou valeurs volés.



Téléclodoald : chaque jour votre journal télématique à domicile

LES MANIFESTATIONS

TOUTES LES MANIFESTATIONS DE SAINT CLOUD SUR MINITEL

● *Téléclodoald vous présente en permanence les manifestations de Saint-Cloud rangées dans l'ordre chronologique : c'est le PROGRAMME GENERAL*

- Vous obtiendrez tous les DETAILS d'une manifestation qui y figure en composant son NUMERO d'ordre, puis ENVOI.
- Vous pourrez obtenir les détails des autres manifestations du programme – sans devoir revenir à ce programme – en composant leur numéro, suivi de *RETOUR
- A tout moment, vous pouvez revenir à Téléclodoald en tapant SOMMAIRE.



Le nouveau service annoncé de calendrier permanent est maintenant ouvert. A la rubrique Manifestations de votre Téléclodoald vous trouverez constamment tenu à jour l'ensemble des manifestations de Saint Cloud présentées dans l'ordre chronologique, pour chacun des domaines culturel, sportif, scolaire, etc. et bien entendu, aussi pour tous ces domaines confondus.

Ce "PROGRAMME GENERAL" fournit le titre et la date des manifestations. Pour en savoir plus, il suffira de taper le numéro de la manifestation qui vous intéresse, et sa fiche complète et détaillée, donnant les heures, les lieux, le nom des artistes, etc. apparaîtra sur votre écran.

Deux "domaines" particuliers sont ouverts : radio-télévision et cinéma qui se trouvaient inclus dans les "loisirs" en général.

Les moyens de composition de Téléclodoald installés en Mairie ont été renforcés pour faire face à la montée croissante d'informations à charger. Ainsi un terminal plus puissant, modèle A 252 (voir photo), permet de traiter plus rapidement les textes. Rappelons que les associations sont invitées à envoyer au Service Communication de la Mairie les indications concernant leurs manifestations : des fiches-type sont à leur disposition à cet effet.

Le cablage de Saint-Cloud complètement achevé dans trois ans

Saint cloud, Sèvres et Suresnes seront entièrement câblées en fibres optiques. Une première tranche portant sur 24 000 prises sera terminée au second trimestre 1987 et le reste portant sur 13 000 prises le sera au second trimestre 1988. Les trois villes seront alors entièrement câblées. Les PTT ont prévu aux termes de la Convention définitive passée avec les trois villes de réaliser le réseau de télévision par câble en technique dite 1G. Celle-ci utilise les fibres optiques et permet un câblage en "étoile", calqué sur la structure des réseaux téléphoniques : ainsi, tous les abonnés disposeront d'une "voie de retour" leur assurant à terme une multitude de services interactifs.

L'étude de la grille de programmes du futur réseau est entreprise activement. C'est au vu de cette grille qui prévoira un équilibre entre les programmes d'origine extérieure et le canal local que la Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle délivrera l'autorisation d'exploitation selon la loi du 1^{er} Août 1984. La société d'économie mixte fondée conformément à cette même loi par les villes et une société de droit privé sera titulaire de l'autorisation. Sa présidence revient à un élu qui présidera également le Comité des programmes.

Les trois villes ont choisi comme partenaire dans cette société la Compagnie Générale des Eaux (voir bulletin

d'avril) qui agira comme ensemble-opérateur, les villes disposant de la minorité de blocage au sein de la société. Notons que 21 communes de l'Association des Maires des Hauts de Seine présidée par Maître Yves Bodin, Maire de Garches, ont décidé de choisir également la Compagnie Générale des Eaux comme mandataire pour leurs futurs réseaux, disposition qui facilitera à l'évidence les regroupements et les échanges de programmes à l'avenir entre les villes du Département.

Le conseil Municipal de Boulogne pour sa part a finalement décidé de choisir comme mandataire une autre société de droit privé, la Lyonnaise des Eaux et de l'Eclairage, retenue par la Ville de Paris. Notre voisine qui sort de ce fait du Syndicat Intercommunal B3S sera câblée en technique OG, c'est-à-dire en coaxial traditionnel.

SNCF Adieu aux vieilles voitures



LA MODERNISATION DE LA "LIGNE DU BAS"

Comme prévu, la SNCF a mis en service entre Puteaux et Issy-Plaine des voitures

plus modernes et silencieuses, sans avoir à transformer les installations fixes et, en conservant en particulier l'alimentation électrique "par 3^e rail à courant continu basse-tension".

Les voitures familières qu'elles remplacent furent construites de 1924 à 1931 et constituèrent longtemps le parc automoteur électrique le plus homogène de la SNCF. Elles dérivait d'un modèle créé en 1910, qui avait transformé le confort des trains de banlieue par "leurs vastes dimensions, leurs larges baies, l'éclairage électrique abondant, le chauffage électrique..."
En soixante ans, les 200 rames en service auront parcouru des millions de kilomètres et transporté un milliard de voyageurs. Elles ont bien mérité de la banlieue...

SNCF, des offres intéressantes

Pour les jeunes de 12 à moins de 26 ans qui voyagent en France, la SNCF propose :

- **toute l'année, le Carré Jeune**

C'est la possibilité d'effectuer 4 trajets avec 50 % de réduction en période bleue et 20 % en période blanche du Calendrier des Voyageurs. Son prix est de 140 F. On peut acheter autant de Carré Jeune que l'on veut.

- **l'été la Carte Jeune**

C'est 50 % de réduction en période bleue du Calendrier des Voyageurs pour tous les voyages auxquels s'ajoute une couchette gratuite pour l'un des voyages et d'autres avantages. Son prix est de 140 F.

Renseignez-vous dans les gares et les agences de voyages. Ces réductions ne sont pas valables en Banlieue Parisienne.

BELLES AMERICAINES ET BELLES EUROPEENNES DANS LE PARC DE SAINT-CLOUD

La Fête Rétromobile organisée par le Journal AUTO, MOTO, RETRO, France-soir Magazine et TF1, les 18 et 19 mai, avait attiré des milliers d'aficionados venus admirer les voitures prestigieuses des années trente et cinquante en écoutant les commentaires choisis de Léon ZITRONE.

Le beau temps aidant, ce fut une fête très réussie où les belles autos et leurs jolies conductrices firent honneur au cadre classique de notre Parc. Quel plaisir aussi de retrouver alignées côte à côte dans les allées les fidèles et démocratiques B 14 ou 203 et d'aristocratiques Rolls, Hispano et Maserati...

Un buffet costumé à la Fouilleuse



Le manque de place ne nous avait pas permis d'insérer ce communiqué. Voilà qui est fait aujourd'hui.

Au début du printemps, dans la salle municipale du 1, avenue de Fouilleuse, l'Amicale des locataires des immeubles HLM du quartier proposait de fêter mardi gras sous la forme d'un buffet costumé.

Reprenant une formule déjà utilisée, chaque participant a alimenté le buffet d'une spécialité originale. Nous avons donc pu apprécier toutes sortes de mets régionaux et étrangers (taboulé, pizza, croquettes de morue, etc.). Musique et danses sont venues compléter cette soirée sympathique.

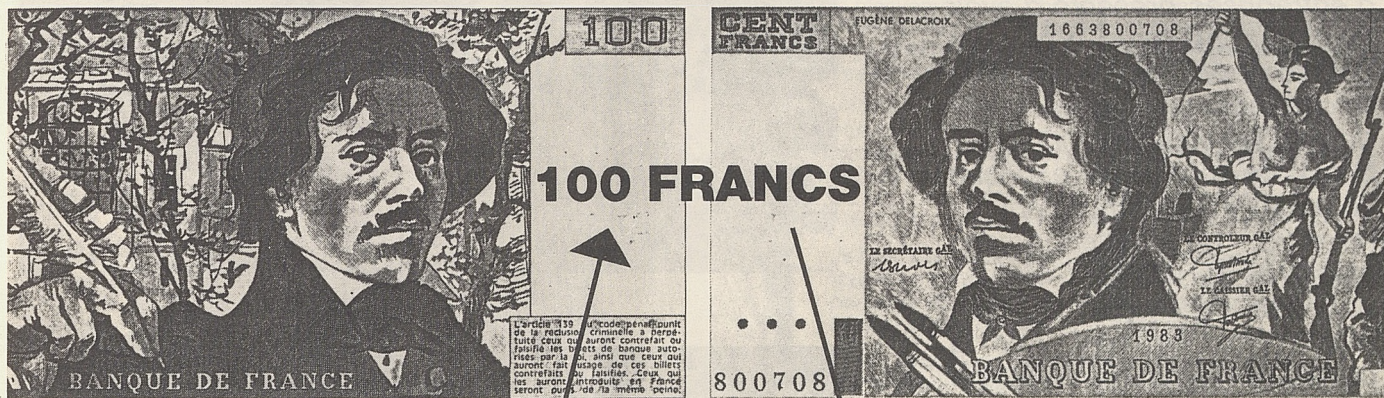
Pour ce type de manifestation, l'Amicale entend dépasser son rôle purement représentatif, essayant chaque fois que l'occasion s'y prête, d'animer le quartier et de favoriser les contacts dans un monde où l'isolement et l'indifférence nous menacent vite.

L'Amicale

M. GOUSSARD - 7, avenue de Fouilleuse - 602.97.39 / 602.49.82 (Ecole Saint-Joseph).

Budget Primitif 1985

Les Clodoaldiens sont soucieux de connaître l'utilisation des deniers publics.
Le Budget Primitif de 1985 peut être présenté sous la forme imagée ci-dessous qui montre d'où proviennent les recettes et l'utilisation qui en est faite par le Conseil Municipal.



d'où proviennent-ils ?

qu'en faisons-nous ?

Z.A.C. Centre-Ville	9,93 F	INV. 20,75 F	2,64 F	Z.A.C. Centre-Ville	
Emprunts	4,41 F		3,69 F	Investissements hors plan	
Autres recettes	3,29 F		12,10 F	14,42 F	Opérations du 3 ^e plan d'équipement } plan :
Amortissements	3,12 F				
IMPOTS LOCAUX (y compris la taxe d'enlèvement des ordures ménagères)	37,34 F	FONCTIONNEMENT : 79,25 F	4,89 F	Intérêt des emprunts } 7,21 F	
Dotation globale de fonctionnement (y compris instituteurs)	24,28 F		3,12 F	Amortissement	
Autres recettes	17,63 F		30,45 F	Frais de personnel (avec charges)	
			10,74 F	Travaux d'entretien (voirie et bâtiments)	
			8,65 F	Subventions (aux associations et organismes divers)	
			21,41 F	Autres dépenses de fonctionnement	

En direct de la mairie

Au début du mois de juin, Jean-Pierre Fourcade a réuni les diplômés d'Honneur, médaillés du Travail: "Je remercie tous les chefs d'entreprises présents d'avoir accompagné leurs employés à cette occasion." Après avoir félicité chacun des récipiendaires (particulièrement nombreux ce jour-là), il expliqua combien il était important de remettre, en présence des membres du Conseil Municipal, des diplômes qui pourraient être envoyés par la poste de façon tellement moins chaleureuse.

promotion du 1^{er} Janvier 1985 Echelon ARGENT (20 ans)

M. ACKER Claude, M. ANDRYS Jérôme, Mme BACAC Bernadette, M. BALCET Jean-Pierre, M. BALDINI Pierre, Mme BATAILLE Andrée, Mlle BEGHIN Marie-Thérèse, M. BERUYER Joseph, M. BIDAUT Francis, Mme BLANCHARD Paulette, M. BLANCHARD DE LA BUHARAYE Alain-Michel, Mme BOURGAIN Nicole, M. BOURGES Jean-Claude, Mme BRAULT Catherine, Mme BUNYADIAN Ruth, Mlle CABANE Edith, M. DE LA CHAISE Hervé, M. CHAPALAIN Christian, M. COCHELIN Jean, M. DEBOURDEAUX Henri, Mlle DEGAND Claude, Mme DELAUNAY Françoise, M. DEMACON René, Mlle DEMAIL Chantal, M. DEVILLERD Jacques, M. DUMAS Claude, Mme DURAND-DELACRE Monique, M. DURAND-REVILLE Blaise, Mme DUVEAUX Geneviève, M. FRANCOME Jean-Claude, Mme HASCOET Danielle, M. HEREDIA Antoine, M. JACQ Claude, Mme JAFFRENNOU Michelle, Mme JOUNIER Colette, M. LAVALETTE Guy, Mme LEBLANC Denise, Mme LEBRET Reine, Mme LEGENDRE Michelle, M. LE ROUX Jean-Noël, M. LEROY Jean, Mme MALLET Jacqueline, Mme MARECHAL Chantal, M. MÉCHINAUD Henri, Mme MORLIER Anita-Maria, Mme OSCHNER Monique, M. PILLARD Claude, M. POIRIER Philippe, M. REROLLE Bernard, M. REYNAL Raoul, M. ROBIN Yves, Mlle RONDELLET Marie-Thérèse, Mme STRUB Christiane, Mme SUREL Marie-France, Mme TULLIE Marie-Madeleine, Mme VALON Yvette, M. VINOUX Pierre, Mme WEISZ Simone.



Un "heureux diplômé" félicité par M. LEYMARIE, Conseiller Municipal Délégué de Quartier.

Médailles d'honneur du Travail

Echelon VERMEIL (30 ans)

M. BELLUC Didier, M. BERNARD Jacques, M. BURNEGAT Désiré, Mme CAILLAUD Jacqueline, M. CAYLA Gérard, Mlle COLLET Marie-Josèphe, Mme CONORT Lucienne, M. COURTOT Michel, Mme CREVEL Nicole, Mme DACHEUX Ginette, M. DERRIEN Louis, Mme DERRIEN Marie, Mme FAVRAT Denise, M. GILBERT Marcel, Mme GOUEDO Anne-Marie, M. GREBOT Michel, M. GUEDON Bernard, M. GUIRAUD Gérard, Mme Kerdiles Janine, Mme LAVALEE Yvette, M. LE BOT André, M. LEHMANN Bernard, M. LEMOULT Claude, M. LENGELE Pierre, M. LEROY Daniel, M. LESER Jean-Claude, M. LE TOURNEUR

D'YSON Yves, M. L'HINORET Claude, M. LOISEAU Robert, M. MAGNAN Régis, M. MATHEY-CORNAT André, M. MINIERE Jean, M. PENCALET Marcel, M. PETON Claude, M. SAUTEREAU Gérard, M. VAISSE Jean, M. de WOILLEMONT Pierre.

Echelon OR (38 ans)

M. ALLAMAGNY Michel + Vermeil, M. BRANCA Jérôme, M. GREGOIRE Jacques, M. JOEL Rodolphe + Vermeil, M. LOESER Hugo, M. de LUZE Eric + Vermeil, Mme MADELAINE Jeanne, M. TONACHELLA Salvator.

Echelon GRAND OR (43 ans)

M. BURGET Jean + Or, M. MARIN Auguste.

Cérémonie...
du 28 avril...

Bienvenue aux Nouveaux Clodoaldiens



"Je suis heureux de vous accueillir à Saint-Cloud. C'est une ville où la population est très mouvante. Le Conseil Municipal et moi-même vous souhaitons la bienvenue" : une phrase percutante choisie par le Sénateur-Maire à l'occasion de cette cérémonie organisée par le Service de l'Accueil que Madame Jean-Pierre FOURCADE préside. (Photo ci-contre).

Vous avez choisi de vivre à Saint-Cloud pour plusieurs raisons. Il s'agit d'une collectivité de petite dimension : nous tenons à ce qu'elle ne dépasse pas 30 000 habitants ; nous essayons de privilégier les rapports "personnels", les contacts entre voisins, d'organiser des manifestations à la Mairie.

Je tiens à souligner le travail des hôtesses d'accueil, devait continuer Jean-Pierre FOURCADE, qui sont à peu près 80 et dont le rôle, très important, est de faciliter votre insertion dans cette ville.

Après avoir décrit les différents chantiers de la Rénovation-Restauration du Centre Ville, "phase délicate nécessitant la compréhension et l'indulgence de tous", Jean-Pierre FOURCADE rappelle les divers moyens d'information dont dispose la Mairie.

Nous réalisons le Bulletin Municipal, et maintenant, un journal télématique : nous sommes l'une des premières communes d'Ile-de-France à avoir un programme aussi développé. Il y a parfois des "saturations" au niveau de centre serveur, mais tout ceci "se rôte", et ces problèmes disparaîtront rapidement.

Le Conseil Municipal se compose de 10 Maires-Adjoint que je vous présente... et de 25 Conseillers Municipaux, dont 5 sont délégués de quartier. Leur rôle est de servir d'intermédiaire entre la population et la Ville : n'hésitez pas à les contacter. Grâce à leur travail, nous sommes informés des problèmes que vous rencontrez dans la vie quotidienne.

Nous nous efforçons, par ailleurs, de privilégier la vie associative, très importante à Saint-Cloud ; quelque 360 associations se répartissent en effet dans les catégories culturelles, sportives et sociales.



Centres de loisirs vacances d'été : parents, ceci vous concerne

Pour la première fois, cette année, un système d'inscriptions préalables est mis en place, en Mairie.

Votre enfant devra être obligatoirement inscrit au Service de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs (et non plus auprès des Directeurs de Centres). Le règlement sera effectué auprès du Service des REGIES.

Ces inscriptions ne seront ouvertes que pour une durée déterminée :

**POUR LE MOIS D'AOUT
DU 15 AU 30 JUIN**

Cette mise en place répond au souci d'améliorer l'accueil de vos enfants et de vous offrir un service toujours mieux adapté.

Toutefois, des inscriptions seront possibles durant le fonctionnement des Centres, sous certaines conditions.

Renseignements : Mairie - Service de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs (602.70.40, postes 372 et 337).



M. Georges GUETARY et Mme WORBE.

Salon des Artistes Clodoaldiens... Honneur aux lauréats

Cette année encore, les lauréats du Salon des Artistes Clodoaldiens ont été reçus à Mairie lors d'une réception organisée en leur honneur.

De nombreux élus, parmi lesquels Mme M. WORBE, Maire-Adjoint chargé des Affaires Culturelles, étaient venus remettre leurs médailles à tous ces artistes "heureux". (ci-dessous, Claude VERRIER, 1^{er} Prix du Salon 1985).

La médaille de la Ville de Saint-Cloud fut également remise à Georges GUETARY, très ému (mais plus jeune que jamais) pour une "fidélité sans faille depuis trente ans" à notre ville.

Ce jour-là, grâce aux amis de M. GUETARY, la Salle des Mariages de la Mairie fut transformée en un superbe "plateau" réunissant Marcel AMONT, Guy BEART, Félix MARTEN, Laurence BADIE...



M. Claude VERRIER, 1^{er} Prix du Salon 1985.



Cette année encore, très réussi.

Repas de l'Amitié : des centaines de personnes âgées à l'Ecole du Centre.

Fidèles à la tradition, M. et Mme FOURCADE, M. le Docteur ARNAUD, Maire-Adjoint chargé des Affaires Sociales et M. T. MAROSELLI, Conseiller Municipal chargé du 3^e Age ont reçu plusieurs centaines de personnes âgées au restaurant municipal de l'Ecole du Centre.

Fort réussi, le "repas de l'Amitié" laissera, comme toujours, d'excellents souvenirs à tous.

Cérémonies commémoratives du 28 avril et du 8 mai

La Journée Nationale de la Déportation à la mémoire des héros et martyrs de la déportation (dimanche 28 avril), et le 40^e anniversaire de la victoire de 1945 (le 8 mai), ont fait l'objet de cérémonies commémoratives au Monument aux Morts, Place Charles de Gaulle, au Monument du Général Leclerc et à la deuxième D.B. ainsi qu'à la stèle de la Déportation au cimetière.

On a pu reconnaître, lors de ces cérémonies, toujours extrêmement émouvantes, le Citoyen d'Honneur de la Ville, Nico ANTONAT, le Président, et de nombreux membres du Comité d'Entente des Anciens Combattants ainsi que plusieurs membres du Conseil Municipal entourant le Sénateur-Maire.



Cérémonie du 8 mai



Instants de recueillement en mémoire des Clodoaldiens morts pendant la guerre.

Noces de Diamant de M. et Mme Caufment : 60 ans de mariage... déjà !



Le samedi 23 mars, M. et Mme CAUFMENT ont célébré leurs noces de Diamant en présence du Sénateur-Maire et de nombreux élus.

"Je vous félicite pour ces 60 années de mariage, qui sont la preuve de votre compréhension réciproque, leur dit-il. La date exacte de votre anniversaire de mariage est le 28 mars, mais je pense que vous fêterez cette cérémonie dans l'intimité, car c'est aujourd'hui une fête municipale.

Je vous offre, Madame, "ces quelques fleurs de jeunesse", à vous Monsieur, la nouvelle médaille de la Ville de Saint-Cloud dessinée par le peintre BEN et vous donne rendez-vous à tous deux dans 10 ans, pour fêter vos Noces de Platine.

(M. et Mme CAUFMENT, auxquels nous renouvelons nos félicitations, ont déjà l'ancienne Médaille de la Ville qui leur avait été remise lors de la célébration de leurs Noces d'Or).

Les Clodoaldiens bouclent leurs valises, les délégations de Bad-Godesberg, Windsor-Maidenhead et Frascati sont reçues à la Maire : à Saint-Cloud, le Jumelage marche très fort.

Spring Fair à l'Ecole américaine

Comme chaque année, Professeurs et élèves de l'Ecole Américaine ont organisé, le samedi 11 mai, leur grande fête de printemps. Après une parade impeccable dans les salles de classe et les jardins, musique en tête et majorettes au pas, on tira la tombola dans la grande salle décorée aux couleurs françaises et américaines.

Joël Lefort des Ylouses, Maire Adjoint à l'Enseignement fut invité par Monsieur Schaible, Président du Conseil d'Administration de l'Ecole à tirer des numéros gagnants. A côté du gros lot – des billets d'avion aller et retour pour les Etats-Unis, ou réciproquement, – on trouvait aussi des bicyclettes de sport, des livres de cuisine française,... bonne humeur et chansons en chœur nous offrirent sur place un bref voyage en Amérique.



Petits américains, petits Clodoaldiens, on ne se quitte plus

Il y a plusieurs semaines, les élèves de la classe de Mme de LASCOUPS (Ecole du Centre) partaient pour un séjour aux U.S.A.

Du 22 Avril au 2 mai, leur parents ont rendu la pareille à une délégation de petits américains de DEARBORN qui furent reçus par Joël LEFORT des YLOUSES à la Mairie, à cette occasion. Après avoir souhaité la bienvenue à chacun, le Maire-Adjoint chargé de l'Enseignement (photo ci-dessous) devait dire avec humour : "je sais que vous comprenez tous le français mais mon discours, toutefois, ne sera pas long car je suis sûr que vous êtes davantage intéressés par le buffet."

Cette échange fit l'objet d'une soirée au Centre Culturel où un très bon spectacle franco-américain fut présenté. (photo ci-contre).



M. et Mme MONTÉ au Bal de la Reine



Lauréat du concours de vitrines organisé dans le cadre du festival d'Automne 1984, Monsieur et Madame MONTÉ se sont rendu cette année au Bal de la Reine à Windsor. "Nous garderons un excellent souvenir de notre séjour et de l'accueil chaleureux dont nous avons été l'objet" nous déclara Mme MONTÉ à son retour.

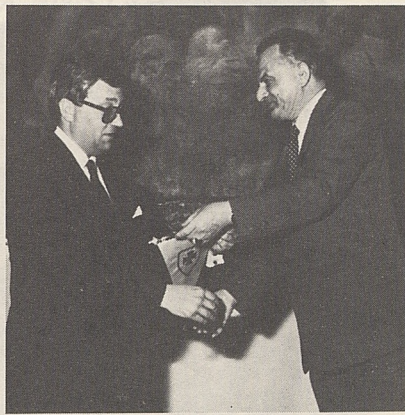
Ci-contre : visite au Musée de Madame TUSSAND'S à Windsor.

35 Anciens Combattants en visite

Le Jumelage, c'est aussi le séjour à Saint-Cloud de 35 anciens combattants de Bad Godesberg, du 21 au 24 mai dernier, reçus par les Comités d'Entente des anciens combattants de Saint-Cloud et du Jumelage. Une occasion de visiter Saint-Cloud, le Parc, Paris et Versailles.

Mais aussi, grâce à ce premier contact, d'élargir encore nos relations avec Bad-Godesberg (une date a été prise pour une visite du Comité Français outre-Rhin, en 1986).

Ci-dessous : Michel GUAY, Président du Comité de Jumelage reçoit de M. BRUNK, responsable du groupe, le fanon du Comité allemand.



Le 28 mars, Norbert HAUSER, Maire de Bad-Godesberg, a reçu la médaille du Mérite Européen.

Madame SIX, Conseillère Municipale, représentait la Ville de Saint-Cloud à cette cérémonie.

Cette distinction est la juste récompense de l'inlassable dévouement de Norbert HAUSER pour la cause européenne. Nous lui renouvelons nos vives félicitations.



Les Clubs du Rotary de Bad-Godesberg, Windsor, Maidenhead et Frascati ont également été reçu à la Mairie de Saint-Cloud en présence du Président et des membres du Rotary de Saint-Cloud. Lors de son discours de bienvenue, Jacques JONKA, Maire-Adjoint (photo ci-dessous) insista sur la nécessité de continuer à développer ces échanges fructueux avec d'autres pays (et Saint-Cloud, Ville chargée d'histoire, a réuni combien d'hôtes internationaux prestigieux...!) Une "certaine idée de l'Europe" reprise par Michel GUAY, Conseiller Municipal, délégué au Jumelage, qui illustra ses propos d'une image : la volonté pour tous les peuples de colmater les brèches du navire européen qui bientôt... tiendra parfaitement la mer.

(photo de droite : la proclamation des 1^{er} Prix du Concours de dessin organise dans le cadre de cette visite)

LA VIE ASSOCIATIVE



4, rue du Mont-Valérien - 92210 SAINT-CLOUD - Tél. : 771.08.74.

Inscriptions définitives au Conservatoire

Judi 12 septembre : de 14 h à 19 h.
Vendredi 13 septembre : de 14 h à 19 h.
Samedi 14 septembre : de 9 h à 12 h.
Reprise des cours : Lundi 23 septembre.

Semaine du livre pour la Jeunesse

Une date à retenir...
**12 au
18 novembre 1985**

Salle Municipale
4, rue des Ecoles, Saint-Cloud.
**LA BIBLIOTHEQUE POUR TOUS,
LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE**
avec l'Association des Libraires
Spécialisés pour la jeunesse, présenteront :

sous la forme d'une grande

Exposition-Vente

un panorama de l'Édition actuelle pour la Jeunesse.
Il y aura des centaines de livres, choisis parmi les meilleurs... on pourra les regarder, les feuilleter, les consulter avant de les acheter !!
Parents, Educateurs, Enseignants vous êtes tous concernés par la lecture des jeunes.
Diverses animations sont prévues autour des livres, et toutes les suggestions seront les bienvenues.



Les amis du Parc de Saint-Cloud

Si vous êtes amis des Arts et de la Nature, les activités proposées par les AMIS DU PARC DE SAINT-CLOUD susciteront certainement votre enthousiasme.
Le dimanche 26 juin à 15 h "Les Grandes Eaux de Saint-Cloud" feront l'objet d'une visite commentée (Musée et Parc) par Madame SCHMITZ.

Rendez-vous :

15 h - Musée Historique, Grille d'Honneur du Parc

Prix "Amis du Parc" : gratuit

Prix non adhérent : 15 F

Concours de photos sur l'art des jardins

Renseignements - programme :
Monsieur BONTEMPS :
Bibliothécaire de la Société Nationale d'Horticulture, 84, rue de Grenelle, 75007 PARIS (588.81.00)

Arts et Loisirs

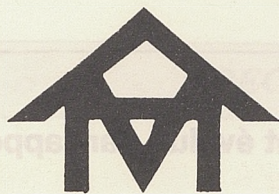
Pour terminer la saison ARTS ET LOISIRS vous propose, comme chaque année, une journée de détente, le jeudi 13 juin.

L'Association organise la découverte des châteaux de l'Essonne nouvellement ouverts au public : Courson, le Marais et Saint-Jean de Beauregard. Le déjeuner aura lieu dans l'un de ces châteaux.
Sortie réservée aux adhérents, s'inscrire à l'avance.

Rendez-vous à 9 heures, Place de la Mairie.

Renseignements :

ARTS ET LOISIRS - 15 bis, avenue de la Pommeraie, Saint-Cloud.



6. place Silly 602 25.69

La vie de la maison de l'Amitié Inter-associations en 1984

Toujours fidèle à son but qui est d'être la liaison permanente de toutes les Associations Clodoaldiennes à caractère social et surtout d'être à l'écoute des Clodoaldiens particulièrement désemparés en cette période difficile, la Maison de l'Amitié a tenu son assemblée générale annuelle le 19 mars 1985.

L'ouverture de cette Assemblée a été marquée par un moment de silence pour rendre hommage à trois disparus : Madame OSSUDE qui a été à l'origine de la création de la Maison, Monsieur JOULIA, lui aussi l'un des fondateurs, Madame VARENAS, secrétaire depuis plus de dix ans, animatrice dévouée, victime d'un tragique accident de la route.

Cette année 1984 a été marquée par une diminution sensible des passages dans notre maison qui se sont élevés à 15 500 contre 18 159 en 1983.

NOUVEAUX LOCAUX, NOUVELLES ASSOCIATIONS

Nous pensons que notre installation provisoire au deuxième étage d'un immeuble d'habitation dans une rue très en pente sont des éléments dissua-

sifs pour la population. Nous espérons que notre prochain emménagement au 10, place Silly dans un local conçu spécialement pour nos activités facilitera les visites à la Maison.

1984 a vu l'accueil d'une nouvelle Association : les Amis de Lelégard ; Deux autres sont actuellement en cours d'admission : L'Unité pour la Recherche et les Soins en Alcoologie et l'Association d'Aide aux grands brûlés.

DIX ANS DE DEVOUEMENT ET DE TRAVAIL

Sur le plan administratif, nous regrettons le départ de Madame PAYRE qui a fait valoir ses droits à la retraite en Janvier 1984, et nous souhaitons la bienvenue à trois nouvelles permanentes qui assurent l'accueil de nos visiteurs et la liaison avec les Associations.

Après dix ans de dévouement et de travail, Monsieur BOIVIN a souhaité prendre un repos bien mérité ; nous le remercions bien vivement pour l'action désintéressée et efficace qu'il a menée pendant ces nombreuses années.

Madame Ginette PLUNDER, Présidente de l'Association des Veuves civiles, chefs de famille de Saint-Cloud a été élue pour lui succéder à la présidence.

Nous avons voulu visualiser nos principales actions en précisant la répartition des "passages" dans les graphiques (ci-dessous), pour 1983 et 1984.

Par ses différents services, la Maison de l'Amitié doit rester le centre d'accueil au sein duquel la vie associative locale doit trouver son développement.

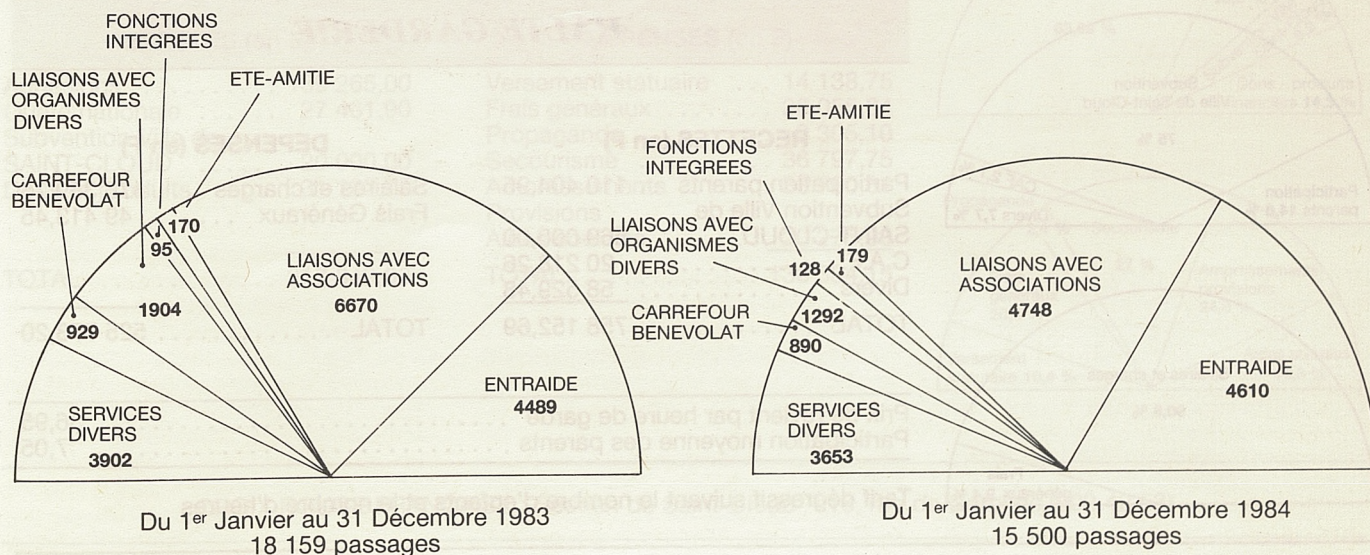
LA PRESIDENTE

La Maison de l'Amitié (602.25.69) restera ouverte tout l'été :

• du 1^{er} au 13 juillet aux jours et heures habituels, du lundi au vendredi de 9 h 30 à 16 h.

• à partir du 15 juillet jusqu'au 31 août, du lundi au vendredi de 9 h 30 à 12 h 30.

La permanence ETE-AMITIE se tiendra dans ses locaux, 4 bis, rue du Docteur Desfossez à Saint-Cloud.



Croix-Rouge : Résultats financiers pour 1984

Pour l'année 1984 l'activité des Etablissements et du Comité ont évolué par rapport à 1983 comme suit :

Crèche familiale

- Recettes : 2 665 203 F contre 2 308 479 F soit + 15,4 % la subvention de la ville de Saint-Cloud, maintenue à 1 020 000 F représente en 1984, 38,3 % des recettes contre 40 % en 1983.
- Nombre de jours de garde : 13 713 contre 12 770 en 1983, soit une augmentation de 7,38 %.
- Les salaires et charges représentent 97 % des dépenses : ils sont versés à 30 assistantes maternelles et à 7 salariés (puéricultrice, infirmière, éducatrice, comptable, secrétaire...).

Mini crèche

- Recettes : 1 284 283 F contre 800 729 F en 1983 soit un accroissement de 60,38 %, la subvention de la ville de Saint-Cloud, bien qu'en augmentation de 25,47 % (655 000 F contre 522 000 F) a représenté en 1984, 51 % des recettes contre 65,29 % en 1983.
- Nombre de jours de garde : 3282 contre 1875 en 1983 soit un accroissement de 75 % dû à l'agrandissement de la mini-crèche qui a un agrément pour garder 18 enfants contre 10 en 1982 et 1983.
- Les salaires et charges représentent 86,5 % des dépenses et sont versés à 10 salariés.

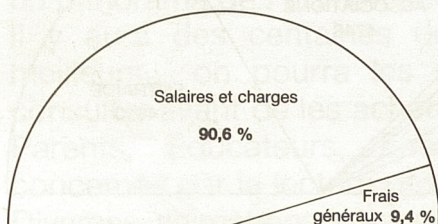
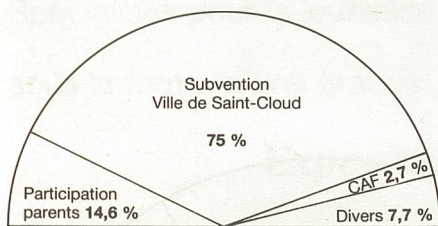
Halte garderie

- Recettes : 758 152 F contre 553 272 F soit 37 % en plus, la subvention de la ville de Saint-Cloud, en augmentation de 27,30 % a représenté en 1984 75 % des recettes contre 80,8 % en 1983.
- Nombre d'heures de garde : 14 226 contre 10 071 en 1983 soit un accroissement de 41,25 %, la halte-garderie pouvant accueillir 25 enfants contre 20 précédemment.
- Les salaires et charges représentent 90,6 % des dépenses et sont versés à 6 salariés.

Comité

- Recettes : 217 849 F contre 189 943 F soit 14,7 % dû à un accroissement des cotisations qui représentent 64 % des recettes : Merci aux 892 adhérents (700 en 1983) qui ont versé 139 265 F contre 114 767 F en 1983. Grâce à ces adhésions, à la subvention de la ville de Saint-Cloud, au produit de la quête nationale et à divers dons et produits financiers, le comité a pu développer en 1984 ses activités d'entraide avec le concours de nombreux bénévoles :
- Entretien physique pour pré-retraités et retraités : 11 monitrices bénévoles, 6 lieux d'activités, une centaine de participants.
- Allo-Mamie : 12 mamies, 101 gardes d'enfants malades, 351 heures de garde bénévole
- S.O.S. Entraide à domicile : 16 bénévoles, 704 heures d'action ponctuelle auprès des malades à domicile.
- Transport handicapés, 9 mois d'activité, 20 chauffeurs et équipiers, 2 351 km parcourus, 125 personnes transportées dont 79 vers des soins médicaux, 27 vers des loisirs et 6 divers.
- Formation d'auxiliaires sanitaires : 10 candidates, 10 reçues
- Secourisme : 40 équipiers, 8 083 heures de bénévolat

La Croix-Rouge Française recherche : Garde-malades Formation assurée sur 15 jours par 50 heures de cours accompagnées par des stages appropriés
- Renseignements : 603 52 33



HALTE GARDERIE

RECETTES (en F)		DEPENSES (en F)	
Participation parents ..	110 404,95	Salaires et charges ...	476 359,75
Subvention Ville de SAINT-CLOUD	569 000,00	Frais Généraux	49 413,45
C.A.F.	20 218,26		
Divers	58 529,48		
TOTAL	758 152,69	TOTAL	525 773,20

Prix de revient par heure de garde	36,95
Participation moyenne des parents	7,05

Tarif dégressif suivant le nombre d'enfants et le nombre d'heures

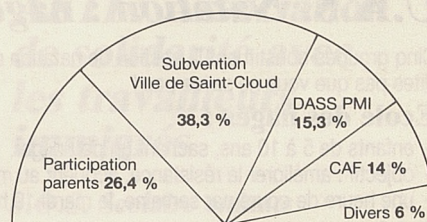
CRECHE FAMILIALE

RECETTES (en F)

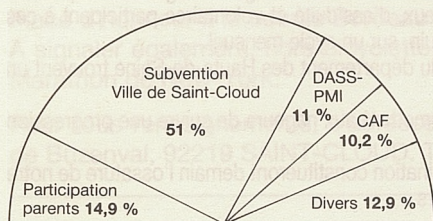
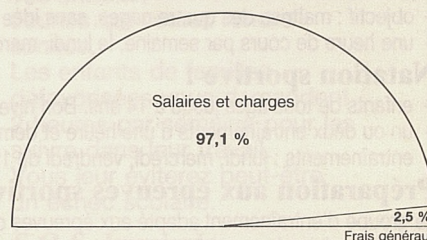
Participation parents ..	703 663,07
Subvention Ville de SAINT-CLOUD	1 020 000,00
DASS - PMI	408 647,40
CAF	371.869,13
DIVERS	<u>161 023,47</u>
TOTAL	2 665 203,07

DEPENSES (en F)

Salaires et charges .	2 506 375,48
Frais généraux divers ..	74 155,73
TOTAL	2 580 531,21



Prix de revient par jour	188,18
Participation parents	51,31



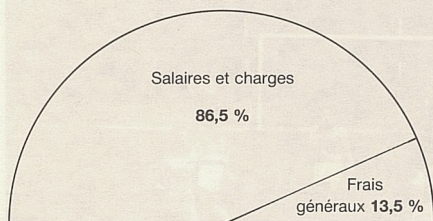
MINI-CRECHE

RECETTES (en F)

Participation parents ..	191 161,49
Subvention Ville de SAINT-CLOUD	655 000,00
DASS - PMI	141 126,00
CAF	131 247,18
DIVERS	<u>165 748,92</u>
TOTAL	1 284 283,59

DEPENSES (en F)

Salaires et charges ...	900 010,79
Frais généraux	140 773,77
TOTAL	1 040 784,56



Prix de revient par jour	317,12
Participation parents	58,25

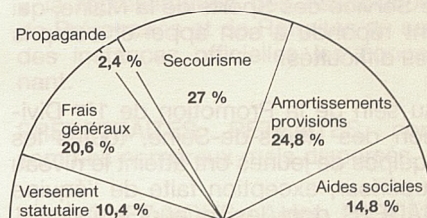
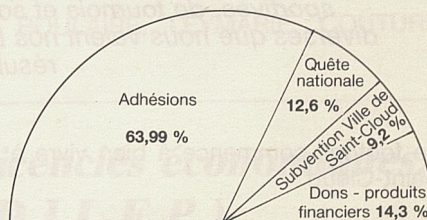
COMITE

RECETTES (en F)

Adhésions	139 265,00
Quête nationale	27 461,90
Subvention Ville de SAINT-CLOUD	20 000,00
Dons et produits	31 122,73
TOTAL	217 849,63

DEPENSES (en F)

Versement statutaire ...	14 138,75
Frais généraux	28 055,84
Propagande	3 305,10
Secourisme	36 797,75
Amortissements	33 760,81
Provisions	
Aides sociales	<u>20 275,90</u>
TOTAL	136 334,15



U.A.S. Natation : nager à Saint-Cloud

Cinq groupes constituent la section de natation de l'U.A.S. Saint-Cloud. Maintenant, si vous désirez nager une, deux fois ou davantage par semaine ne dites pas que vous ne savez pas !

Ecole des nages :

- enfants de 5 à 10 ans, sachant un peu nager.
- objectif : améliorer la résistance, acquérir au moins une nage.
- une heure de cours par semaine, le mardi 19 h - 20 h, ou le mercredi 10 h - 11 h ou 11 h 12 h.

Initiation sportive :

- enfants de 7 à 13 ans, connaissant une nage.
- objectif : maîtrise des quatre nages, sans idée de compétition.
- une heure de cours par semaine, le lundi, mercredi, vendredi de 19 h à 20 h.

Natation sportive :

- enfants de tous âges jusqu'à 14 ans. Bon niveau de pratique au moins dans une nage.
- un ou deux entraînements d'une heure et demie par semaine avec ou sans option compétition.
- entraînements : lundi, mercredi, vendredi de 19 h à 20 h 30.

Préparation aux épreuves sportives scolaires

Le groupe d'entraînement adapté aux épreuves de natation du Bac, d'une heure et demie par semaine (le mercredi de 19 h à 20 h 30) est une nécessité pour les lycéens à cause des carences du sport scolaire. La majorité des nageurs obtiennent des notes maximales.

Compétition

Enfants et adolescents de 8 à 18 ans choisis en raison de leur niveau par rapport à la valeur départementale dans leur catégorie d'âge. La compétition exigeant une certaine rigueur physique et morale, seuls les nageuses et nageurs faisant preuve de sérieux, d'assiduité et volontaires participent à ces entraînements deux à trois fois par semaine, de 19 h à 21 h. Les compétitions se déroulent d'octobre à juin, sur un cycle mensuel.

Il est à noter que ces rencontres sportives qui regroupent les nageurs et nageuses de vingt deux clubs du département des Hauts-de-Seine trouvent un prolongement pour les meilleurs dans les rencontres régionales et nationales.

En outre, nous avons logiquement poursuivi cette année notre plan de formation à plusieurs niveaux permettant aux nageurs de suivre une progression adaptée. Ces groupes de formation à vocation éducative ont très bien fonctionné.

Notons que de nombreux nageurs formés en initiation sportive faisant preuve de motivation et de détermination constitueront demain l'ossature de notre équipe première. Dans ce groupe, de nombreux tests ont prouvé les progrès très nets de certains nageurs.

U.A.S. Football la chronique des jeunes

En apportant leur soutien, ils ont complété l'encadrement technique efficace sur le terrain et, grâce à leur concours, nous pourrions, cette année, accepter les invitations de manifestations sportives, de tournois et sorties diverses que nous valent nos bons résultats.



Le football commence à bien vivre à Saint-Cloud.

L'équipe dirigeante remercie, tout d'abord, les parents, les supporters et le Service des Sports de la Mairie, qui ont répondu à son appel et compris ses difficultés.

Au sein de la Promotion de 1^{ère} Division des Hauts-de-Seine, toutes les équipes de jeunes ont atteint le niveau supérieur, exception faite de l'équipe CADETS dont les joueurs nouveaux, jeunes et inexpérimentés, ne sont pas parvenus à s'imposer suffisamment pour permettre à l'ensemble PUPILLES-MINIMES-CADETS de monter en 1^{ère} Division (malgré leur bonne volonté et la valeur de leur entraîneur).

Mais la progression est en bonne voie, comme nous le promettons dans les précédents bulletins : les POUSSINS volent de qualification en qualification et nous laissent prévoir leur présence en Finale Départementale de la Coupe de la "Vache qui Rit" (leur Coupe Nationale) ; avec le même bonheur on trouve, à l'autre bout de la chaîne, les JUNIORS qui, pratiquement imbattus depuis le début de la saison en championnat, peuvent légitimement espérer accéder à la Première Division en 85-86.

La concrétisation de nos objectifs, réalisée en partie cette année, sera, espérons-nous, totale, dans les prochaines années. Elle concrétisera l'œuvre de tous, joueurs, dirigeants, supporters,

que nous aimerions accueillir encore plus nombreux dès juin, afin que la saison démarre en septembre avec le maximum des effectifs. Ne pas prendre de retard dès les premières rencontres de septembre est en effet, notre principal soucis.

Afin de faciliter la bonne mise en route 85-86, nous organiserons, comme chaque année, une journée ou deux de signatures des licences, avec visite médicale au Foyer des Sportifs, à partir du 15 juin. Des convocations seront envoyées aux anciens licenciés et les nouveaux pourront prendre connaissance des dates retenues sur les panneaux d'affichage du Stade Municipal. Merci de nous faciliter la tâche et bonnes vacances à tous.

La Section Football.

Connaissez-vous Les Gentlemen de Saint-Cloud ?

Vous aimez la bicyclette, vous avez plus de 35 ans et l'esprit de compétition. Peut-être est-ce trop tard, direz-vous, pour courir et se placer ?

Une association existe pourtant à laquelle vous pouvez adhérer. Connaissez-vous les "Gentlemen de Saint-Cloud" ? L'ensemble de ses adhérents forme un groupe non seulement sympathique, mais aussi d'excellente valeur sportive. La catégorie à laquelle appartient ce groupe est celle des vétérans FFCT. La saison 1985 est commencée et les espoirs de palmarès se révèlent aussi prometteur que ceux de 1984, soit 18 victoires et 30 places d'honneur. L'année dernière, sur l'ensemble des résultats, trop nombreux pour être énumérés, plusieurs ont auréolé l'image de marque des "Gentlemen de Saint-Cloud".

Quatre premières places au championnat d'Ile-de-France du BHV, avec la première place par équipe.

Deuxième place à la Coupe d'Europe des vétérans.

Place d'honneur au Championnat de France du Corps de Santé.

Deux places de qualification au Critérium interlabos à Montlhéry.

Place d'honneur à la course Bordeaux-Paris amateurs.

A signaler également, hors bicyclette, la participation d'un de nos membres au Marathon de New-York.

Pour tous renseignements, s'adresser à Monsieur Christian DAUPHIN, 58, rue de Buzenval, 92219 SAINT-CLOUD. Tél. : 771.85.49

ASTI : Association de solidarité avec les travailleurs immigrés

S.O.S. Scolaire enfants

Parents qui pouvez aider vos enfants,
Jeunes qui voulez rendre service,
Les enfants de familles défavorisées vous demandent 2 heures par semaine pour les suivre dans leur travail.
Vous leur évitez peut-être un échec scolaire.

S.O.S. Immigrés

Vous les jugez, mais vous ne les connaissez pas.
Consacrez-leur 2 heures par semaine pour leur apprendre le français, vous les observerez d'un œil plus compréhensif.

A.S.T.I. : Maison de l'Amitié, 4, rue du Docteur Desfossez - Tél. : 602.25.69.

Association des familles

BOURSE AUX VETEMENTS D'HIVER

DEPOT :

mardi 1^{er} octobre de 8 h 30 à 20 h

VENTE :

mercredi 2 octobre de 8 h 30 à 20 h

RETRAIT :

vendredi 4 octobre de 8 h 30 à 12 h

Foyer des Sportifs - 33, Quai Carnot,
Saint-Cloud (bus 175 - arrêt Béarn)

Renseignements :

Associations des Familles - Maison
de l'Amitié (602.25.69)

Association des commerçants de Saint-Cloud

Monsieur REGENT, nouveau Président de l'Association des Commerçants de Saint-Cloud, succédant à M. SIMON nous fait part de la nouvelle constitution du Bureau :

Président : Monsieur REGENT

Vice-Présidents : Madame THOMINE, Madame DESPERT, Monsieur MAY, Monsieur LAMETHE

Secrétaire : Mademoiselle VINOUX

Trésorière : Madame MONTE

Membres : Messieurs CRETIENEAU, BOULAIRE, LEYMARIE, COUTURE, Madame FRETZ

Association pour la défense des intérêts des licenciés économiques, des préretraités et des retraités (A.D.I.L.E.P.)

● Licenciés Economiques de 55 ans et plus, ayant adhéré ou non à une convention FNE

● Démissionnaires dans le cadre d'un Contrat de Solidarité

● Bénéficiaires de la Garantie de Ressources

● Retraités

Il existe une Association dont l'unique objectif est la défense de vos droits : l'Association pour la Défense des Intérêts des Licenciés Economiques, des Préretraités et des Retraités, ADILEP, 24, rue du Pont Neuf - 75001 PARIS - 508.12.09.

L'ADILEP est indépendante des partis politiques et des syndicats, quels qu'ils soient.

L'ADILEP revendique :

● le rattrapage de la perte de pouvoir d'achat subie depuis 1982.

● l'alignement de la cotisation sociale de 5,5 % sur celle des retraités (maximum 2 %)

● l'abrogation du décret du 24 novembre 1982, qui a supprimé la garantie des ressources pour les intéressés nés après le 1^{er} janvier 1923

● la représentation des Associations de Préretraités et de Retraités au sein des instances officielles les concernant.

PRERETRAITES, RETRAITES, nous sommes nombreux mais dispersés.

REJOIGNEZ-NOUS. Aidez l'ADILEP. Pour nous défendre.

L'ADILEP est membre de l'UNAPA (Union Nationale des Associations de défense des Préretraités, Retraités et Assimilés).

Faites du sport pendant les vacances...

... à la maison des jeunes et de la culture

DECouvrez et PRATIQUEZ les arts martiaux en JUIN, JUILLET, SEPTEMBRE, (cotisations selon le nombre de séances), en participant à l'opération "Faites du sport pendant les vacances".

Karaté

Le karaté, la méthode de combat rationnelle et scientifique, est avant tout un Art Martial. De sa pratique en salle se dégage sa philosophie réelle : recherche de l'équilibre, de la plénitude et maîtrise de soi-même. S'entraîner au karaté, c'est aussi comprendre son corps, découvrir l'action que peut avoir le mental sur le physique. L'utilisation du corps dans des séries de mouvements symétriques, aboutira à un développement harmonieux de la musculature et de la souplesse.

Muay-Thai (Boxe Thaïlandaise)

Sport national originaire de Thaïlande, très populaire dans toute l'Asie. Cet art martial ancestral qui "monte" au "hit-parade" des sports de combat permet à chacun, par un entraînement physique complet :

- rounds à la corde,
- assouplissements et culture physique,
- technique de combat,
- utilisation du pao,
- exercice au sac (durcissement des tibias),
- combats,

de développer son corps tout en acquérant confiance et maîtrise de soi.

Renseignements et inscriptions :

MJC CENTRE : 14, rue des Ecoles (602.34.12) de 11 h à 16 h : Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi.
MJC MONTRETOUT : 7, rue Sévin Vincent (602.45.26) de 14 h à 18 h du Lundi au Vendredi



S.O.S. Fantascredi va s'arrêter à la rentrée prochaine

Nos représentations n'ont pas manqué de spectateurs (300 en moyenne par spectacle), mais nous manquons de bonnes volontés pour en poursuivre l'organisation.

Les critiques ont été malheureusement plus nombreuses que les propositions concrètes. Peut-être est-il temps, après trois années d'existence, de changer de formule ?

C'est à vous

qu'il appartient maintenant de trouver, avec le soutien de la Maison des Jeunes et de la Culture de Saint-Cloud, d'autres formes de spectacles plus motivantes.

Si vous voulez offrir à vos enfants autre chose que le cinéma et la télévision
Contactez : Pascal Cousin - MJC - 7, rue Sévin Vincent - 602.45.26.

Jeune chambre économique de Saint-Cloud : Une action qui s'amplifie

Chaque année 25000 entreprises ferment en France et sont ainsi susceptibles d'être reprises.

La Bourse des Entrepreneurs, créée à Saint-Cloud, liée à la Jeune Chambre Economique, est un organisme spécialisé dans la mise en relation de cesseurs et d'acheteurs potentiels d'entreprises de notre région.

Son action se développe depuis deux ans, et elle peut à présent mettre à votre disposition :

- une assistance personnalisée et confidentielle dans vos recherches

- l'accès exclusif sur les Hauts-de-Seine au Réseau Inter Opportunité (R.I.O.), réseau informatique national regroupant 1700 offres pour la création, le développement, et la reprise des petites et moyennes entreprises.

Si vous désirez bénéficier de notre expérience, contactez :

La Bourse des Entrepreneurs
7, rue Alexandre Coutureau Saint-Cloud

Vos spectacles au mois de juin

DIMANCHE 16 JUIN A 17 H 45 :

Récital Nathalie FERNANDO (16 ans) (élève de Pierre FARAGGI à l'Ecole Normale de Musique de Paris)

Oeuvres de BACH-BUSONI, SCHUMANN, DEBUSSY, POULENC

Entrée libre

Renseignements et réservation : 771.83.68

JEUDI 20 JUIN A 20 h 30 :

Montage théâtral : La belle Hélène d'Offenbach par les élèves du Collège Verhaeren.

VENDREDI 21 JUIN A 21 h :

La vie d'un homme exceptionnel "BEETHOVEN", dans le cadre de la journée nationale de la musique

Fresque audiovisuelle de 650 diapositives avec Extraits musicaux de 150 de ses œuvres les plus géniales, présentés par Philippe GUEZEN-NEC



Ludwig Van Beethoven

Le spectateur reçoit ainsi le fruit de l'immense travail réalisé pour ce diaporama : charmé par l'enregistrement musical, ravi par les images, il retiendra le commentaire d'une grande richesse, d'une grande précision, avec la plus grande facilité, tant cette œuvre est harmonieuse.

Prix : 20 F – scolaires : 10 F

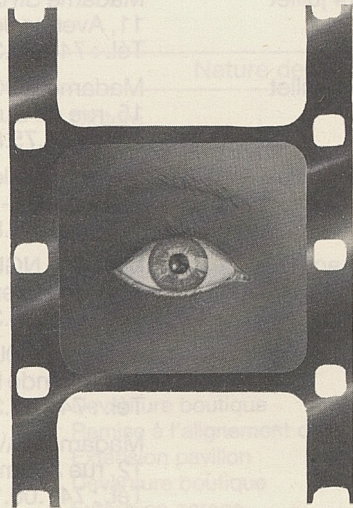
MARDI 25 JUIN A 20 h 15 :

Conservatoire Municipal de musique et de danse

Audition des Lauréats des Concours Départementaux

CINÉMA

BIENTÔT SUR VOS ÉCRANS :



- "WITNESS", de Peter WEIR, avec Harrison FORD
- "MISHIMA", de Paul SCHRADER, avec Ken OGATA
- "LA ROSE POURPRE DU CAIRE", le nouveau Woody ALLEN, avec Mia FARROW
- "BIRDY", d'Alan PARKER, avec Matthew MODINE
- "GEANT", de Georges STEVENS, le dernier film de James DEAN

BIENTOT LES VACANCES
LE CENTRE CULTUREL FERMERA
SES PORTES LE MERCREDI 24 JUILLET
POUR ROUVRIRE LE MERCREDI 28 AOUT

Des dates, des renseignements pratiques

Saint-Cloud – Garches – Vaucresson **Service de garde des pharmaciens**

Dimanche 16 juin	Mesdames HERBIN et CAROUGE 17, rue de l'Eglise - St-Cloud Tél. : 602.03.87
Dimanche 23 juin	Monsieur TORDJMAN 101, rue de la Porte Jaune - Garches Tél. : 741.07.09
Dimanche 30 juin	Madame BOULANGER 1, avenue Henri Bergson - Garches Tél. : 741.21.72
Dimanche 7 juillet	Monsieur PLATANIDES 51 bis, rue du Val d'Or - St-Cloud Tél. : 771.34.83
Dimanche 14 juillet	Madame SIRAT 11, Avenue Joffre - Garches Tél. : 741.04.30
Dimanche 21 juillet	Madame ROCHICCIOLI 15, rue de Buzenval - St-Cloud Tél. : 771.75.88
Dimanche 28 juillet	Mademoiselle THOMAS 7, rue Dailly - St-Cloud Tél. : 602.03.88
Dimanche 4 août	Madame NGUYEN THI DUNG 9, avenue Bernard Palissy - St-Cloud Tél. : 602.00.35
Dimanche 11 août	Madame POULAIN 101, Grande Rue - Garches Tél. : 741.31.33
Jeudi 15 août	Madame CAVANNA 12, rue Athimé Rué - Garches Tél. : 741.00.11
Dimanche 18 août	Madame BLANDEAU 9, avenue du Maréchal Leclerc - Garches Tél. : 741.00.40
Dimanche 25 août	Madame CHAUVIN Place du marché - Vaucresson Tél. : 741.18.87
Dimanche 1 ^{er} Septembre	Madame MICLEA 4, Parc de la Bérengère - St-Cloud Tél. : 771.73.60
Dimanche 8 septembre	Madame FRAENKEL 47, rue Gounod - St-Cloud Tél. : 602.80.24

Ces dates, données sous réserve, sont susceptibles de modifications.

**Nous souhaitons la
bienvenue au...**

Docteur Michaela
PERITZ-LECALLIER
Homéopathie
6-8, rue de l'église
602.18.28

Employeurs... à vos stylos

La Caisse Primaire d'Assurance Maladie des Hauts-de-Seine rappelle aux employeurs, l'obligation, en cas d'accident du travail, de faire parvenir les trois premiers exemplaires de la déclaration "Accident du Travail" à la Caisse Primaire d'Assurance Maladie du lieu de résidence habituelle de la victime.

Pour les assurés domiciliés dans les Hauts-de-Seine :

Caisse Primaire d'Assurance
Maladie des Hauts-de-Seine
Service du Tiers Payant (T.P. 1 AT)
41, rue des Trois Fontanot
92026 NANTERRE CEDEX

Ces documents doivent impérativement être adressés dans les 48 heures par lettre recommandée avec accusé de réception en dispense d'affranchissement.

Ordonnance en double exemplaire

Les praticiens doivent désormais obligatoirement utiliser des ordonnances dupliquées pour leurs prescriptions.

- L'original est conservé par l'Assuré,
- le double doit être adressé au Centre de Paiement qui le conserve.

De ce fait, en cas de renouvellement de prescription, le remboursement peut être obtenu en adressant uniquement le volet de facturation délivré à l'Assuré par le Pharmacien, le Laboratoire ou le Fournisseur.

Permanence d'un Architecte Conseil

Jean-François HEINTZ, Architecte consultant du C.A.U.E. assure des permanences le 1^{er} mardi et le 3^e samedi du mois de 9 h à 12 h aux services techniques de Mairie.

Il fournit gratuitement une aide (conception architecturale, informations techniques...) aux personnes désireuses d'améliorer, d'agrandir ou de construire leur logement, ou leur lieu de travail.

Renseignements :

- Services techniques de la Mairie de Saint-Cloud : 602.70.40
- C.A.U.E. : Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement des Hauts-de-Seine : 1 bis, rue des Abondances - 92100 BOULOGNE (603.77.39).

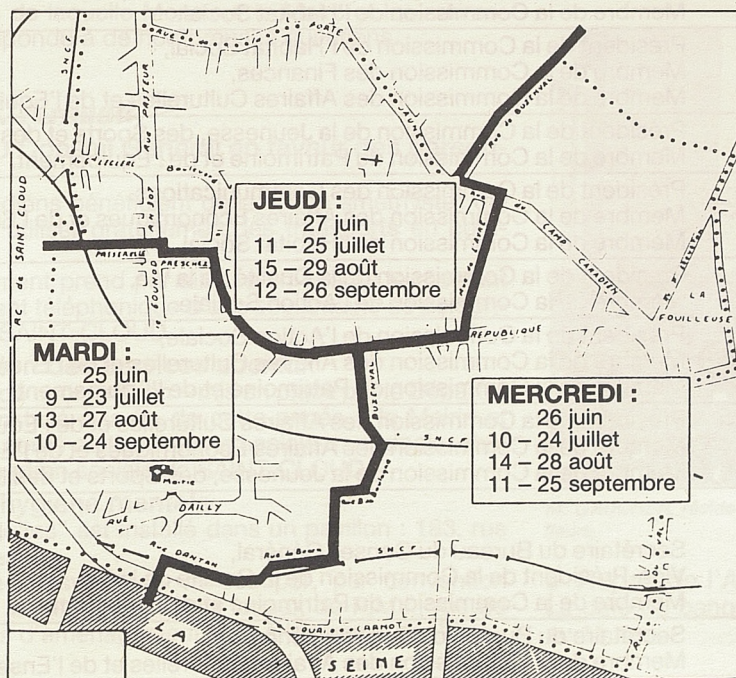
PERMIS DE CONSTRUIRE

- Demandes de permis de construire déposés en Mairie tenues à la disposition du public conformément à la circulaire du Ministère de l'Équipement en date du 31 décembre 1976, relative à la publicité des demandes de permis de construire.

Date de dépôt	Adresse du chantier	Nature des travaux
8 mars 1985	8 bis, avenue Belmontet	Véranda
21 mars 1985	27, rue de l'Avre	Modification de façade
26 mars 1985	157, avenue du Maréchal Foch	Extension pavillon
27 mars 1985	91, rue de Buzenval	Extension pavillon
27 mars 1985	30 et 32, rue Royale	Modificatif façade
29 mars 1985	ZAC Centre Ville	Modificatif parking
4 avril 1985	Avenue des Marronniers - Parc de Montretout	Extension pavillon
5 avril 1985	3, rue du 18 Juin	Extension pavillon
12 avril 1985	Rénovation Centre Ville - Phase 2	Aménagement restaurant
15 avril 1985	24, rue Royale	Aménagement restaurant
18 avril 1985	4, avenue Romand	Extension pavillon
18 avril 1985	22, rue Ernest Tissot	Extension pavillon
22 avril 1985	79, rue Tahère	Terrasse
10 mai 1985	3, 5, 7 bis, rue R. Weill	Réaménagement groupe scolaire

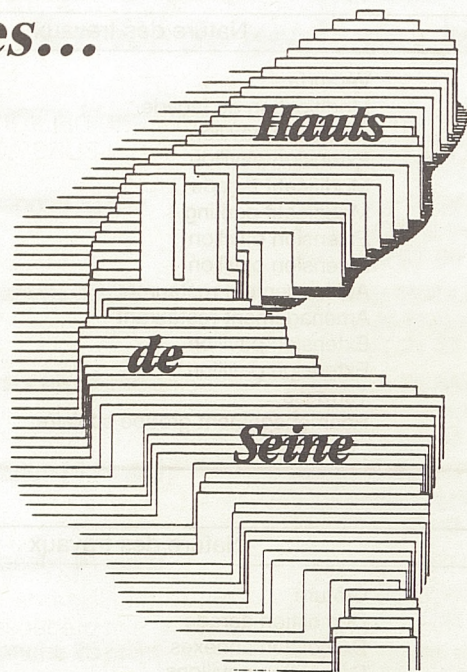
- Permis de construire délivrés du 11 mars au 12 mai 1985

Date de l'arrêté	Adresse du chantier	Nature des travaux
11 mars 1985	75, rue des Tennerolles	Clôture
11 mars 1985	18, rue Tahère	Démolition garage
11 mars 1985	56, rue de Garches	Démolition annexes
13 mars 1985	24, rue Pasteur	Démolition pavillons
13 mars 1985	28, rue Ernest Tissot	Extension pavillon
29 mars 1985	18, rue Tahère	Garage
1 avril 1985	13, rue de l'Avre	Terrasse, modification de façade
1 avril 1985	57, boulevard Sénard	Extension pavillon
1 avril 1985	ZAC de la Fouilleuse	Immeuble
4 avril 1985	7, avenue du Maréchal Foch - Monoprix	Ascenseur
4 avril 1985	33, avenue de Suresnes	Surélévation pavillon
22 avril 1985	18, rue Royale	Devanture boutique
22 avril 1985	7, place de l'Eglise	Remise à l'alignement d'un immeuble
22 avril 1985	1 bis, rue du 18 Juin	Extension pavillon
22 avril 1985	86, rue de Buzenval	Devanture boutique
12 mai 1985	11, rue Gounod	Extension garage
12 mai 1985	29 à 33, rue d'Orléans	Devanture boutique
12 mai 1985	78, rue de Buzenval	Modification façade



**Ramassage
des
encombrants**

Le Conseil Général des...



Le Conseil Général au travail

Le Conseil Général a son siège à l'hôtel du Département et se réunit au moins une fois par trimestre. Il élit son bureau pour 3 ans et répartit ses membres en 10 Commissions spécialisées.

Les Conseillers Généraux élisent tous les 3 ans "le Président du Conseil Général" à la majorité absolue, lors de la réunion de droit qui suit chaque renouvellement triennal (les dernières élections ont eu lieu les 10 et 17 mars).

Le Président du Conseil Général est l'exécutif du Département (depuis le 24 mars 1982, par loi du 2 mars 1982).

Celui-ci est donc depuis cette date, investi de plein droit de l'ensemble des prérogatives que le Préfet détenait à ce titre :

- il assure la direction des services du Département et utilise en tant que de besoin les services extérieurs de l'Etat mis à sa disposition ;
- il prépare, propose et fait exécuter les décisions du Conseil Général et du Bureau préalablement soumises à l'avis des Commissions ;
- il élabore et fait voter le budget Départemental ;
- il ordonne les dépenses et prescrit l'exécution des recettes du Département...

Les délégations

Président : Paul Grazziani, Maire-Adjoint de Boulogne-Billancourt

Vice-Présidents :

1 ^{er} Roger PREVOT, Maire de Villeneuve-la-Garenne.	Membre de la Commission des Finances.
2 ^e Emile TRICON, Maire de Bois-Colombes.	Président de la Commission des Finances, Membre de la Commission des Communications.
3 ^e Charles CECCALDI-RAYNAUD, Maire de Puteaux.	Président de la Commission du Patrimoine et de l'Équipement, Membre de la Commission de l'Habitat Social.
4 ^e Louis-Charles BARY, Maire-Adjoint de Neuilly.	Président de la Commission des Affaires Économiques et de l'emploi, Membre de la Commission de l'Habitat Social.
5 ^e Jean-Marie GUYOT, Questeur du Conseil Général	Président de la Commission de l'Habitat Social, Membre de la Commission des Finances, Membre de la Commission des Affaires Culturelles et de l'Équipement.
6 ^e Henry Wolf, Maire de Meudon.	Président de la Commission de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs, Membre de la Commission du Patrimoine et de l'Équipement.
7 ^e Yves CORNIC, Maire-Adjoint d'Asnières.	Président de la Commission des Communications, Membre de la Commission des Affaires Économiques et de l'Emploi, Membre de la Commission de l'Habitat Social.
8 ^e Marcel NOUTARY, Maire-Adjoint de Rueil-Malmaison	Président de la Commission de la Qualité de la Vie, Membre de la Commission de l'Action Sociale.
9 ^e Georges DUHAMEL, Maire-Adjoint de Boulogne Billancourt.	Président de la Commission de l'Action Sociale, Membre de la Commission des Affaires Culturelles et de l'Enseignement, Membre de la Commission du Patrimoine et de l'Équipement.
10 ^e Patrick BALKANY, Maire de Levallois-Perret.	Président de la Commission des Affaires Culturelles et de l'Équipement, Membre de la Commission des Affaires Économiques et de l'Emploi, Membre de la Commission de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs.

Membres du Bureau :

Alfred NOMBLOT, Maire de Bourg-la-Reine.	Secrétaire du Bureau du Conseil Général, Vice-Président de la Commission de la Qualité de la Vie, Membre de la Commission du Patrimoine et de l'Équipement.
Nicolas SARKOZY, Maire de Neuilly.	Secrétaire du Bureau du Conseil Général, Membre de la Commission des Affaires Culturelles et de l'Enseignement.

Les travaux du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 25 Avril 1985

COMMUNICATIONS DU MAIRE, DES ADJOINTS ET DES CONSEILLERS DELEGUES SUR LES PROBLEMES DE POLITIQUE MUNICIPALE ET SUR LEURS ACTIVITES

Monsieur Jean-Pierre Fourcade

● Conseil Général des Hauts-de-Seine

Après les élections cantonales des 10 et 17 mars, pour le renouvellement de la moitié de ses membres et l'élection de cinq nouveaux conseillers généraux, le Conseil Général a élu son bureau et désigné ses commissions.

Le Président Paul GRAZIANI et l'ensemble des 10 vice-présidents ont été reconduits dans leurs fonctions. Monsieur J.P. FOURCADE fait désormais partie de la Commission des Finances.

Monsieur R. Bassinet

● Syndicat des Communes pour le Personnel

Au cours de la réunion du 23 avril, à laquelle Monsieur R. BASSINET et Monsieur B. JEHANNO, Maires-Adjoints, représentaient la Ville de SAINT-CLOUD, les délégués des communes et organismes intercommunaux des départements des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne, ont une nouvelle fois mis en minorité le président du Syndicat, le Maire communiste d'IVRY. Le budget 1985 n'ayant pas été voté dans les délais, c'est la Chambre Régionale des Comptes qui sera amenée à le définir. Le blocage de la situation rendra plus difficile la transformation de ce syndicat intercommunal en "Centre de gestion du Personnel Communal" en application de la loi du 26 janvier 1984.

● Comité de quartier du Centre

Monsieur T. MAROSELLI rend compte de la réunion du 18 avril, au cours de laquelle Monsieur le Maire et les maires-adjoints ont répondu à de nombreuses questions.

Docteur R. Arnaud

● Actions du Conseil Général en faveur des personnes âgées

— 409 clodoaldiens bénéficient de la "carte améthyste" qui leur permet d'utiliser gratuitement les transports en commun.

— Le Département prend par ailleurs en charge le montant de l'abonnement téléphonique d'une soixantaine de personnes âgées de SAINT-CLOUD.

● Coordination des services sociaux

Le secrétariat de coordination -- mis en place par le Département -- sera installé à la fin de cette année à la Mairie et placé sous l'autorité de l'assistante sociale municipale, chef de la circonscription sociale de SAINT-CLOUD.

● Service d'hygiène mentale

Le service "adultes" est installé dans un pavillon : 183, rue des Ténnerolles.

Le service pédo-psychiatrie va occuper, par convention entre l'Etat et la Ville, les anciens locaux de P.M.I., rue de l'Yser. Les frais d'aménagement sont à la charge de l'Etat.

● Aide aux victimes d'infractions pénales

Madame REQUIN, substitut du Procureur de la République de NANTERRE, a présenté en Mairie l'association départementale, présidée par le Préfet, qu'elle anime. En contact avec la Maison de l'Amitié, elle y orientera les clodoaldiens qui, étant victimes d'infractions, souhaitent conseils et assistance dans leurs démarches.

● Maison de l'Amitié

Madame G. PLUNDER, Secrétaire Général Adjoint honoraire de la Ville de SAINT-CLOUD, vient d'être élue Présidente de la Maison de l'Amitié. Le Conseil Municipal la félicite. Il remercie vivement Monsieur BOIVIN, son prédécesseur, qui a présidé cette importante association sociale avec talent et dévouement, durant de nombreuses années.

● Legs de Madame OUVRIER

A l'instigation de son beau-frère, Monsieur ANTONAT, citoyen d'honneur de la Ville, Madame OUVRIER a fait du Bureau d'Aide Sociale, son légataire universel. Le montant du legs devrait être de l'ordre de 65 000 F. Le nom de Madame OUVRIER sera gravé sur la plaque des donateurs de la Ville, dans le hall de la Mairie.

● Foyers-logements pour personnes âgées

L'aide municipale, par le canal du Bureau d'Aide Sociale, vient compléter "l'aide personnalisée au logement" dont bénéficient certains résidents. Aux "Heures Claires", le loyer va être porté à 1520 F. Après négociations avec les services fiscaux, il a été obtenu que les résidents des "Jours Heureux" soient exonérés de la taxe d'habitation.



M. GAUCHER, résident des "Heures Claires" : depuis toujours, l'amour des fleurs.

● Repas de l'Amitié

La date du banquet annuel des personnes âgées est fixée au 11 mai.

Monsieur J. Jonka

● Rénovation-Restauration du Centre

Monsieur JONKA fait le point des travaux :

- face à la Mairie, se construisent les immeubles locatifs de la "phase 2 de rénovation".
- l'immeuble communal de la place de Silly est en voie d'achèvement.
- la rue Jeanne va prochainement être aménagée.
- les entreprises ont été choisies pour la restauration du 31, rue Royale.
- la construction de l'immeuble-pont 30/32, rue Royale se poursuit. La circulation pourra prochainement être établie sous cet immeuble pour prolonger la rue de la Faïencerie jusqu'à la rue Royale.

Ces travaux perturbent la circulation dans le quartier et gênent le stationnement. Si les automobilistes sont invités à éviter le centre-ville, les clodoaldiens sont conviés à faire confiance aux commerçants du centre, malgré ces difficultés, en utilisant de préférence "Le Clodoald".

Madame N. Fauquenot

● Rue Sevin-Vincent

Le système de stationnement fixe, mais alterné, est mis en place et matérialisé par des jardinières amovibles. Il s'agit d'un essai dont les résultats seront analysés au Comité de quartier du 18 juin.

● Fleurissement de la Ville

Les jardiniers municipaux ont planté ou semé des fleurs pour agrémenter les jardinières et petits espaces verts. Leurs efforts sont malheureusement contrariés par les vols et déprédations de plants et plantes dont le remplacement coûte très cher à la collectivité.

● Le Clodoald

Le transport des élèves représente la plus grande partie du service mais une augmentation sensible du nombre de personnes transportées est constatée. (Nombre total de passagers pour le premier trimestre : 97 000 personnes). Quelques améliorations du service seront soumises à l'avis de la Commission Extra Municipale - Urbanisme et Qualité de la Vie...

● Collecte de papiers

Organisée du 4 au 12 mai par l'Union des Consommateurs de Saint-Cloud, au bénéfice de l'Abbé Pierre et de la Maison des Chômeurs.

● Installation de cirques

Plusieurs cirques se sont installés sans autorisation. Ces initiatives et la publicité par hauts-parleurs ou "cavalcades" sont strictement interdites.

Monsieur B. Jehanno

● Centre culturel des 3 Pierrots

L'entreprise de construction a été mise en cause dans les problèmes d'infiltration qu'a connu le Centre culturel. Une expertise a été demandée.

● Ecole maternelle de Montretout

Une somme de 198 000 francs vient d'être encaissée à titre de remboursement, par l'architecte et l'entreprise, des frais de réfection de l'étanchéité de la terrasse.

Monsieur J. Lefort des Ylouses

● Rentrée scolaire 1985/1986

Selon une première estimation faite par l'Inspecteur d'Académie, il y aurait création d'une classe maternelle au Centre et d'une classe élémentaire à la Fouilleuse. Selon les effectifs prévus aujourd'hui, il y a menace de suppression d'une classe élémentaire au Val d'Or. Par ailleurs, une classe terminale "G" sera créée au Lycée Florent Schmitt.

Monsieur le Maire demande que la réflexion sur les possibilités d'extension de l'école maternelle du Centre soit accélérée pour permettre l'accueil des enfants des futurs habitants du Centre-ville.

Madame DARBEL souhaite que cette extension s'effectue sans préjudice pour les activités associatives de la M.J.C. et du Conservatoire dont les locaux pourraient être utilisés selon l'une des hypothèses à l'étude.

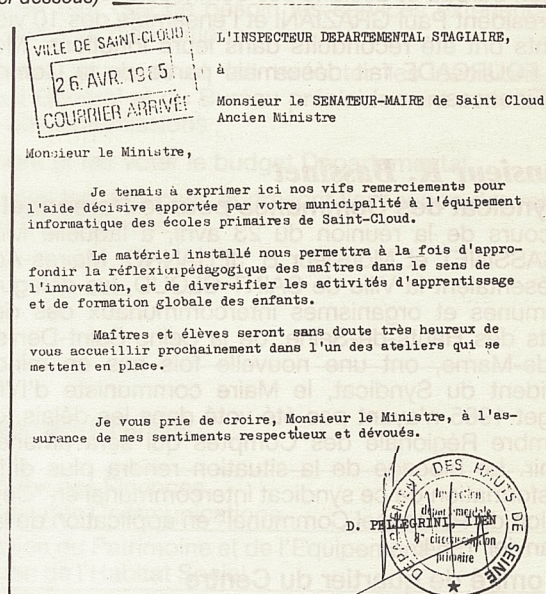
● Carrefour aux carrières

Les deux manifestations organisées au lycée F. Schmitt et au collège Verhaeren ont connu un grand succès dont il convient de féliciter les organisateurs.

● Informatique scolaire

Le service des achats de la Mairie a obtenu des conditions de prix intéressantes. Les appareils sont répartis dans les écoles. L'Etat participe à cet effort en fournissant 3 appareils supplémentaires. Un crédit de 25 000 F a été consenti par la Ville à l'école Saint-Joseph.

(cf lettre ci-dessous)



● Classe américaine

Les enfants de DEARBORN (Michigan) séjournent à SAINT-CLOUD, chez les élèves de l'école du Centre qu'ils avaient reçus il y a quelques semaines aux Etats-Unis. Il y a lieu de remercier parents, enseignants et services municipaux qui organisent ces échanges dans le cadre de l'association des classes franco-américaines, sous l'égide de Monsieur ROCHICCIOLI, Maire-adjoint chargé de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs.

● Spectacle de la Caisse des Ecoles aux 3 Pierrots

La présentation aux enfants de maternelle du "Rossignol de l'Empereur de Chine" a connu un grand succès. Il y a lieu de féliciter Madame C. DUPONT et Mme G. SIX, Conseillères Municipales, pour le choix de ce spectacle.

● Ecole américaine de PARIS

L'Etat vient d'affecter un crédit de 4,5 MF à la réfection du bâtiment incendié en 1984.

● Remerciements

Le Directeur de l'Ecole Active a remercié le Maire pour l'accueil réservé à la classe qui a visité la Mairie. Les parents d'élèves du Cours privé des Coteaux prient Monsieur le Maire de remercier le Conseil Municipal d'avoir participé, par une subvention, au remplacement de la chaudière de chauffage central de l'école.

Madame F. Olivier● **Crèche place de Silly**

La Directrice de la crèche (actuellement responsable de la mini-crèche de l'Yser) reçoit les candidats en vue du recrutement des 13 employés nécessaires.

Le matériel est en cours de livraison. Tout devrait être en place pour l'ouverture en septembre 1985.

Madame M. Worbe● **Nouvelle bibliothèque**

Des études sur plans sont entreprises pour l'aménagement intérieur des locaux. Parallèlement, une réflexion est menée sur l'informatisation des prêts de livres.

● **Centre culturel des 3 Pierrots**

Les clodoaldiens continuent de fréquenter assidûment le Centre culturel. Les séances telles que "Connaissance du Monde" et "Arts et Loisirs" connaissent un grand succès qui s'ajoute à celui du cinéma d'exclusivité.

Monsieur E. Voizard● **Sécurité de l'école maternelle du Centre**

Parents et enseignants peuvent être totalement rassurés à la suite des visites effectuées aux Etablissements Dassault par la Commission de Sécurité. Le stock situé près de l'école ne présente aucun danger.

Par ailleurs, l'achat par A.M.D. B.A. d'une propriété privée va permettre de fermer l'accès situé avenue Bernard Palissy. Il n'y aura donc plus de livraisons par la voie située entre les deux écoles des Côteaux.

Monsieur M. Guay● **Jumelage**

De nombreux voyages et échanges vont se dérouler dans les semaines qui viennent, renforçant nos liens avec les villes jumelées.

Monsieur et Mme MONTE, boulangers, lauréats du concours de vitrines 1984, ont reçu un accueil chaleureux à WINDSOR-MAIDENHEAD.

Madame G. SIX, Conseillère Municipale, a représenté SAINT-CLOUD à la cérémonie de remise de la Médaille du Mérite Européen au Maire de BAD-GODESBERG, Monsieur HAUSER. Elle rend compte de son séjour dans cette ville allemande dont les rues piétonnes méritent une visite.

Madame D. DARBEL estime qu'il n'est pas normal de demander aux élèves du Conservatoire une participation financière pour le séjour qu'ils vont effectuer à MAIDENHEAD en vue d'y donner des concerts. Cette question donne lieu à un débat. Monsieur le Maire et M. GUAY estiment que le principe d'une participation, si faible soit-elle, doit être adopté pour tout séjour, ce qui permet de multiplier les échanges.

Dans le cadre de la délégation que le Conseil Municipal lui a donné, Monsieur le Maire a pris six décisions concernant :

- L'entretien des ascenseurs et monte-charges des bâtiments municipaux.
- L'entretien de l'escalator de la rue Coutureau.
- La concession d'un logement à un enseignant.
- L'utilisation, par les clodoaldiens, du Centre Sportif Marcel Dassault.
- L'abrogation d'un précédent arrêté portant interdiction d'habiter l'immeuble 12, rue de l'Eglise.
- Le recouvrement des loyers et des pavillons acquis par la Ville à l'Association Léopold Bellan.

● **Marchés forains**

Il est prématuré de tirer des enseignements de l'expérience lancée le 16 avril, place Henri Chrétien. Il a toutefois été constaté que :

– les problèmes de circulation et de stationnement sont moins importants que prévu.

– les proches voisins n'ont pas manifesté leur opposition.

– le marché de Montretout n'a pas souffert de la concurrence ; il semble au contraire connaître un regain d'intérêt.

– par contre, le marché de la Bérengère se meurt... les derniers commerçants ayant déclaré forfait.



Monsieur Fourcade le 16 avril, jour de l'inauguration du marché, place Henri Chrétien.

Monsieur P. Braillard● **Téléclodoald**

Le trafic a fortement augmenté, retrouvant son niveau de départ. D'ici 8 jours, les programmes complets des manifestations dans leur ordre chronologique vont pouvoir être fournis. Les résultats des épreuves de la Fête du Sport vont être programmés en temps réel.

Monsieur J. Yeatman● **Pointage des demandeurs d'emploi**

Dorénavant, les demandeurs d'emploi n'auront plus à se déplacer en Mairie : ils adresseront chaque mois, à l'A.N.P.E., une attestation sur l'honneur, que le service municipal de l'emploi, en Mairie, pourra éventuellement les aider à remplir.

● **Offres et demandes d'emplois sur MINITEL**

Les intéressés peuvent maintenant adresser directement leur "curriculum vitae" à la Mairie depuis leur propre Minitel. Téléclodoald publie également la liste des offres d'emplois des entreprises de SAINT-CLOUD.

● **Taux de chômage**

Les dernières statistiques de l'A.N.P.E. font apparaître un état stationnaire du chômage à SAINT-CLOUD, avec 6 % de la population active.

Délibérations

Les questions inscrites à l'Ordre du Jour ont été étudiées par les deux commissions permanentes le 22 avril. Monsieur P.L. MIGEOT, pour la Commission des Travaux et le Docteur P. THILLAUD (représentant Monsieur J.P. MORFOISSE) pour la Commission des Finances et du Plan, rendent compte des débats et donnent connaissance des avis qui ont été émis. Le CONSEIL MUNICIPAL ADOPTE A L'UNANIMITE l'ensemble des délibérations qui lui sont soumises, les trois membres de la minorité ne prenant toutefois pas part au vote lorsqu'il y a élection de membres du Conseil Municipal.

Rénovation-Restauration du Centre-ville

Afin de lancer la phase 4 de rénovation (îlot délimité par la rue de la Libération, la rue Gaston-Latouche et la place du Pas), le Conseil prend cinq décisions permettant à la ville de prendre possession de terrains et de les revendre à l'Aménageur :

Propriétés concernées	Objet de la délibération
Immeuble 8, place du Pas	Acquisition amiable sur la base de l'estimation du Domaine et revente à la SARER.
Immeubles 2, rue Gaston-Latouche et 7/9 et 11, rue de la Libération.	Acquiescement au jugement du Tribunal fixant l'indemnité. – Autorisation au Maire pour faire un APPEL INCIDENT en cas d'appel de l'exproprié. Revente à la SARER.
4, place du Pas	Rétrocession du fonds de commerce de charcuterie à la SARER – Conditions de paiement.
6, rue Gaston Latouche	Achat du droit au bail du garage D.G.V. Cession de ce droit à la SARER.

– Réhabilitation de l'immeuble 60/62, rue Royale. La subvention de la ville à la SA d'H.L.M. Le Logement Français, pour l'aménagement de 7 logements H.L.M. est fixée à 202 252 F, dont 115 324 F correspondent aux subventions versées à la Ville par l'Etat, la Région et le Département.

Télévision par câble

La convention signée avec la Compagnie Générale des Eaux pour le Syndicat Intercommunal présidé par Monsieur J.P. FOURCADE est ratifiée : cette compagnie agira comme ensemblier-opérateur du réseau en assumant le risque financier global au service d'une société d'économie mixte d'exploitation locale.

Les quatre villes : BOULOGNE, SAINT-CLOUD, SEVRES et SURESNES détiendront 34 % de cette dernière à travers le Syndicat Intercommunal transformé en Syndicat d'exploitation. Sont élus délégués de SAINT-CLOUD

– titulaires : M. J.P. FOURCADE et M. P. BRAILLARD. – suppléants : Mme M. WORBE et M. A. de LORGERIL (chacun par 31 voix et un bulletin blanc – les 3 conseillers minoritaires ne prenant pas part au vote).

Affaires financières

● La garantie communale est accordée à la S.A. d'H.L.M. "FOYER DU FONCTIONNAIRE ET DE LA FAMILLE" pour un prêt de 8 300 000 F, contracté auprès de la Caisse d'Epargne de PARIS en vue de financer les travaux d'économie d'énergie et d'amélioration des 188 logements des immeubles situés 2 à 32, rue du 18 juin.

● Deux régies d'avances pour le paiement de dépenses urgentes sont revalorisées, après accord du Trésorier Principal : Celle de la Mairie est portée de 10 000 à 50 000 F. Celle du Centre Alpin de TAMIE est portée de 70 000 à 100 000 F.

● Le prix journalier pour l'hébergement à TAMIE, au mois d'août 1985, de 30 enfants de la Ville de MEUDON est porté de 120 F (en 1984) à 125 F par enfant.

● Un protocole sera passé avec la S.N.C.F pour clore un litige qui l'oppose à la Ville au sujet du paiement, par l'Etat, de terrains dont la Société Nationale avait été expropriée en 1941 pour l'aménagement de la place Clémenceau. L'indemnité à verser par l'Etat et dont le montant est en cours de réévaluation, sera partagée par moitié entre la S.N.C.F. et la Ville.

Travaux

● L'entreprise "L'IMPECCABLE" ayant renoncé à la reconduction tacite du marché qui lui a été confié il y a un an, un nouvel APPEL D'OFFRES est lancé pour le choix de l'entreprise qui sera chargée de l'entretien et du nettoyage des bâtiments communaux et scolaires à partir du 1^{er} juillet 1985.

● Par convention, le "GARD" sera chargé d'assurer l'enlèvement et la mise en fourrière des véhicules automobiles en stationnement gênant, accidentés, ainsi que des "véhicules épaves" qui encombrant la voie publique.

Personnel communal

● Monsieur le Maire est autorisé à répartir entre les neuf techniciens communaux la "PRIME DE TECHNICITE" à laquelle ils ont droit pour l'élaboration des travaux et la surveillance de leur exécution, au titre de l'année 1984.

Affaires scolaires

● La somme de 98 436 F allouée par le Conseil Général au titre du "Fonds scolaire départemental" sera répartie, (39 F par élève) entre les écoles publiques maternelles et élémentaires, pour l'achat de livres et fournitures scolaires.

Contentieux

● Le Maire est autorisé à ester en justice auprès du Tribunal Administratif de PARIS devant lequel il est traduit par le Préfet des Hauts-de-Seine pour deux décisions prises par le Conseil Municipal le 24 janvier 85 concernant la création d'un emploi d'ASSISTANTE SOCIALE CHEF, le reclassement de l'emploi de SECRETAIRE GENERAL DE LA VILLE.

Répartition des tâches au sein du Conseil Municipal

– Monsieur Alain de LORGERIL ayant demandé à être déchargé de ses fonctions, le CONSEIL MUNICIPAL en prend acte et élit, par 31 voix et une abstention (les trois conseillers de la minorité municipale ne prenant pas part au vote) : Monsieur J.C. CATEZ Conseiller Municipal, en qualité de rapporteur de la Commission Extra-Municipale de la JEUNESSE, des SPORTS et des LOISIRS.

Dénomination de rue

– Le tronçon de voie publique situé entre l'avenue Francis Chaveton et le boulevard Louis Loucheur est dénommé : "ALLEE DES GYMNASSES". Cette dénomination rappelle la destination de cette voie qui dessert le Gymnase municipal de la Fouilleuse et le Centre Sportif Marcel Dassault-Val d'Or.

Prochain Conseil Municipal : jeudi 6 juin 1985

Etat-civil

Du 12 mars au 8 mai 1985

Naissances

Enfants clodoaldiens nés à Saint-Cloud

Pauline LEGRAND – Loïc LE DÛ – Mohamed BEN-BIHI – Filipe PIRES – Maxime de POMMEREAU – Rithiseine TOUT – Nicolas GOURDIN – Raphaël ICHARD – Stéphanie FLEURIER – Anne-Laure COSTE – Imaine KHEMIRI – Maxime DUGAST – Rémi JOSNIN – Ariel DUPERIER.

Enfants nés hors Saint-Cloud mais y demeurant

Caroline PENOT – Benoît MARGOTTIN – Lucie VAN MOL – Thomas BOUTTEVILLE – Cécile MARTEL – Kévin COURTEMANCHE – Nicolas PIRES – Alexandre AGUILERA – Soraya MIRENAYAT – Angélique MALMEZAT – Mathilde LOUAIL – Pauline GIRERD – David FRANCO – Romain PRIGENT – Alexia CHAMARRO GARCIA – Camille CORTET – Sylvia ALMEIDA – Bertrand GIRARD – Renan ARNALDE – Camille GUERIN – Pierre LEMOINE – Maxime PAUL – Pierre-Christophe MESNIL – Jonathan MOURGUES – Barbara MAYER ANSQUER – Sophie ROMET – Sara HIENG – Sarah BARRAQUAND – Pauline GOBLOT – Vivien DEREST – Elisabete RODRIGUES DA CUNHA – Audrey MIHURA – Alexandra ROBERT – Solène RIPERT – Emmanuel ALLOT – Jean-Guillaume MEUNIER – Inès ZAMMIT – Eve-Laure BLANC –

Mariages

Olivier DELAHOUSSE & Sylvie HALBERT – Samuel BROUSSARD & Catherine THUAULT – Lionel PAULY & Anne-Christine POELLE – Olivier FICHEBIN & Carole COHEN-SCALI – Jean-Pierre MAZUREK & Anne-Marie PLISSON – Gilles LEONARD de JUVIGNY & Sophie JANIN – Stéphane REGNAULT & Laurence CUNY – Philippe de GARDER & Georgia VALAKA – Michel BIENTZ & Catherine VERGER – Yves SEVERIN & Lisiane FUMIERE

– Jean-Jacques GOLDFARB & Béatrice NORMAND – Pascal GOURDIN & Isabelle ARNOULX de PIREY SAINT ALBY – Christian LEVEQUE & Annie ROUX – Marcel CHALET & Josette TOMAS – Patrice BRECQUEHAIS et Claudine ANCILLON – Vasfi BALKIR & Claire DUMESNIL – Philippe MICHON & Sophie LHERMINIER – Elisio PEREIRA VIERA & Maria da Conceição CORDEIRO DOS SANTOS – Olivier de LARQUIER & Bénédicte ETIENNE – Mario AMARAL DE LEMOS & Isabelle ROCHE – Philippe OLERON & Marie-Dominique LECLERCQ – Norbert ISNARD & Nathalie PONÇON – Thierry ELOY & Patricia TORO – Christophe TELLIER & Guillemette MICHOU-LIER – Jean-Mary LAMOUREUX & Catherine ESCURE – Jean-Michel LAPALY & Hélène AUTRAND – Olivier BAULAC & Anne YAU – Jean-Marc FALLIERES & Véronique BARCHON – Hervé GRUNIG & Catalina BINIMELIS Y VIDAL –

Décès

Hélène MILLET vve ROCHER – Maurice FREY – Odette COLTIER vve FLEPP – Edmond BOXHORN – Auguste BRUNETEAUD – Lucette DELMON ép DAURES – Jean JOULIA – Christian GRIMAUX – Fernand LAMOME – Anna RIOU vve MORVAN – Giovanni PORETTI – Laurent THOMAS – Yves LEHMAN – Tatiana KAPITKO vve LECONTE – Roger CHARDONNET – Blanche CORDIER vve CHEYSSIAL – Gérard CAYLA – Joseph COLLET – Clément RENAUD – André MARCEAU – Gilbert LEBEGUE – Joseph CHIAPPA – Jeanne WASNER vve CASTRO – Jean-Loup ROULLAND – Gabriel TRIADOU – Maurice FAY – Jean-François CANAQUE – Jeanne CURTELIN vve JAFFRE – Marcelle DAVID ép CARLI – Léonce COISSAC – Jeanne MOULIN – Maurice HEYMANN – Jean WAGET – Pierre ANDRE – Faust GRISEI – René DUGRAVOT – Ernest DAVID – Jeanne BRARD vve LEMOINE de SAINTE MARIE – Robert HYAUMET – Renée PAYRAUDEAU vve CHAUVEAU – Jeanne GRANTE vve ENGLER – Jeanne SAVARY ép BURLET – Claudia de WILDE ép CHEVENEAUT – Joseph BOURHIS – Erna SZKOLNY vve ROSENFELD – Thierry PATERAS PESCARA de CASTELLUCCIO – Christian BURGOS –

Carnet

● LÉGION D'HONNEUR (par décret du 5 avril 1985)

Au titre du Ministère de l'Urbanisme, du Logement et des Transports

CHEVALIER : Monsieur Claude PUX - 3, Rond-Point Romand

Au titre du Secrétariat d'Etat auprès du Ministre de l'Urbanisme, du Logement et des Transports, chargé des Transports

CHEVALIER : Monsieur Bernard FELIX - 23, avenue de Suresnes

● ORDRE NATIONAL DU MÉRITE (par décret du 15 février 1985)

Au titre de la Recherche et de la Technologie

CHEVALIER : Monsieur Robert JOUANIQUE - 71, rue de Buzenval

Prix
Spécial Jeune
Journée
Continue

LA COIFFURE, UN ART
POUR CERTAINS, UNE PASSION

602 17 29

CLAUDE MAXIME

Coiffure Masculin Féminin **GÉRALDINE**



(20, boulevard de la République - Saint-Cloud - Parking gratuit)

602 92 89

Parfumerie Institut

Les Grandes
Marques

STAR

HORLOGERIE - BIJOUTERIE

toutes réparations et transformations
(effectuées sur place)

*spécialiste montres quartz, radios-réveils,
pendules anciennes,...*

☎ 602.21.56

21 bis, rue Gounod
92210 Saint-Cloud

La Lunetterie

**LUNETTES OR et ÉCAILLE
SUR MESURES**



Produits d'entretien pour lentilles
Maquillage spécial yeux sensibles
et lentilles de contact

9, rue Dailly 602.03.49



la grande gerbe

grill - restaurant - salon de thé - glacier
parc de saint-cloud

tél. : 602.24.20

Ouvert tous les jours

Accueil réservé - COCKTAILS - BANQUETS - LUNCHS

**Vous propose
deux nouvelles formules :**

➤ **1^{er} MENU A 140 F TTC**

Buffet géant de hors d'œuvres
à volonté

Au choix : ses plats cuisinés
ses grillades

Fromage - Dessert - Vin compris

➤ **2^e MENU A 90 F TTC**

Buffet à volonté

Fromage - Dessert - Vin compris

françoise
ROUZEVAL

l'espace canin



Sur
rendez-vous

Toilettage
en tous genres
Bains - Tonte

Vente d'accessoires
pour chiens et chats
Vente de chiots sur commande

5, rue de l'Eglise - 602.48.76



LE CRÉDIT MUTUEL

VOUS PRÊTE

☎ 602.43.40

15, rue d'Orléans



UN NOUVEAU SALON
DESSANGE
A S^T. CLOUD
DESSANGE S^T. CLOUD

78, BOULEVARD DE LA REPUBLIQUE 92210 SAINT-CLOUD
TEL.: 771 83 85

conception: c.d.r.t. 562.56.75

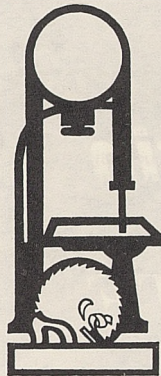


ENTREPRISE GENERALE DE MENUISERIE
charpentes - escaliers - agencements

H UET s. a.

Tél. 602 43.67

13 et 15, rue de Nogent, 92210 Saint-Cloud



**MENUISERIE
AGENCEMENT**

C. DELAUNE

124, rue Tahère
SAINT-CLOUD

602.33.77

大 薯 酒 家

RESTAURANT

LE BONHEUR

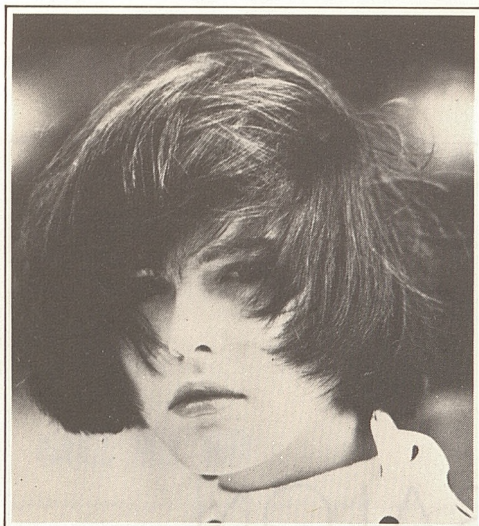
spécialités vietnamiennes - chinoises

cuisine à la vapeur

84, rue de Buzenval, 92210 SAINT-CLOUD
(50 m de l'hippodrome)

☎ 771.70.35

FERMÉ LE LUNDI



Jean Louis David

UN NOUVEAU SALON JEAN-LOUIS DAVID
DANS LE CENTRE VILLE

39, RUE ROYALE - 3, RUE DES ECOLES - Tél. : **602.82.05**

ET LA CARTE J.L.D., MOINS DE 20 ANS = - 20 %

Yves Martin

FLEURISTE

magasin ouvert
7 jours sur 7 de 8 h 30 à 20 h 30

2, rue Dailly - 602.03.95

Concessionnaire



confort
fenêtre

matériel
thermique



STORES

FERMETURES

ISOLATION

**CHAUDIÈRE
A CONDENSATION
POMPES A CHALEUR
VÉRANDA**

Diagnostic thermique gratuit

G.A.I.F.

2, rue Sevin-Vincent
92210 Saint-Cloud



771.10.81

AU CHIEN CLODOALD

Salon de toilette

Toilettes soignées

A.M. VINOUX

Maître de stage

Juré aux examens professionnels

18, avenue Bernard-Palissy,
92210 SAINT-CLOUD 771.33.93.

8 h 30 - 13 h 14 h - 19 h

COUVERTURE
PLOMBERIE



ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

Entreprise **CIRASSE**

72, rue Royale
à Saint-Cloud depuis 1830

☎ 602.41.49



POMPES FUNÈBRES GÉNÉRALES

15, rue de l'Eglise

92210 SAINT-CLOUD - Tél. 602 03.97
602 86.95

Permanence : dimanches et jours fériés
de 9 h à 12 h

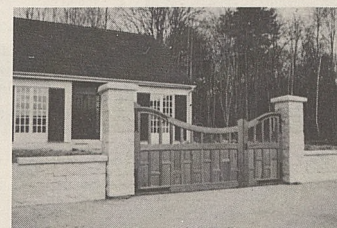
6, rue Georges-Clemenceau

78002 VERSAILLES - Tél. 950 01.24

BOIS et MENUISERIE de MONTRETOUT

Ets R. ROTHE

2, rue Joseph-Leguay
92210 SAINT-CLOUD
Tél. 771.83.57



FABRICANT

VOLET A L'AMÉRICAIN - BARRES ET ÉCHARPES
PORTES INTÉRIEURES DE STYLE
ET A PETITS CARREAUX
PORTAILS DE CLOTURE

BOIS AU DETAIL découpe à vos mesures

AGGLO - CONTRE-PLAQUÉ - LATTES

MOULURES et TASSEAUX

Quincaillerie BRICARD

Produits pour isolation - Survitrage

MENUISERIE INDUSTRIELLE

Châssis de toiture

DÉPOSITAIRE « KAZED »

(fermé dimanche et lundi - Parking assuré)

ELECTRICITE GENERALE

Signalisation Lumineuse - Eclairage Public

s. a. r. l. R. TRILA

24, rue Bucourt

92210 SAINT CLOUD

Tél. 771 69.74

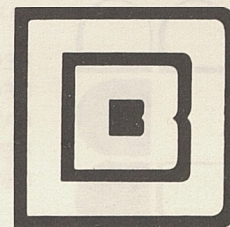
Agréé EDF et Qualifélec

BANQUE

de BAECQUE BEAU

votre Banque Privée

à SAINT-CLOUD



4, parc de Béarn

602 30.19

602 45.61

Réagissez au stress quotidien
apprenez la relaxation

(techniques médicales)
602.21.07 - 16, av. de Longchamp - 92 St-Cloud

Entreprise Générale CALVAR
S.A.R.L.

Maçonnerie • Béton armé
10, rue du Camp-Canadien
92210 SAINT-CLOUD ☎ 771.71.71



paul dahl

24, QUAI CARNOT, 92212 SAINT-CLOUD TEL. 602.70.45
EQUIPEMENTS DE FREINAGE A AIR COMPRIME

THOMSON
le meilleur de la technique

TELE - GOUNOD

17, RUE GOUNOD
92210 SAINT-CLOUD
602.45.18

télé - vidéo - radio
ménager - disques

la sécurité d'un grand nom
GRUNDIG

ETS THEPENIER ◀ MASERATI

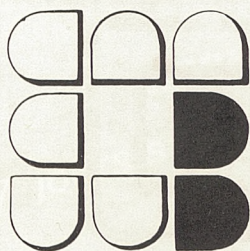
Concession

FIAT

AGENT

LANCIA-AUTOBIANCHI

27, 28, QUAI CARNOT **602.05.68 & 69** 92210 SAINT-CLOUD



PEINTURE
DÉCORATION
RAVALEMENTS
REVÊTEMENTS MURAUX
REVÊTEMENTS DE SOLS

BALAC s. a.

138, rue Tahère
92 SAINT-CLOUD 771 83.42 - 771 82.84

Votre chaudière a plus de dix ans?
comme votre voiture, elle s'est usée elle
consomme plus, elle peut vous lâcher
brutalement.

Pensez à la remplacer - Les nouveaux modèles
vous feront faire des économies (30 % avec les
chaudières à gaz à condensation)

**ENTREPRISE CIRASSE
CHAUFFAGE**

602.41.49



Lacoste, Kennex, Nike, T.B.S., Prince...

BALLE DE MATCH

Magasin de Sports

67, boulevard de la République
92210 Saint-Cloud
Tél. : 771.89.83



le siège social du groupe

**TAPIS & MOQUETTES
DE FRANCE**

*est à deux pas de chez vous, accepte de vendre directement aux particuliers
et accorde des remises préférentielles aux habitants du canton...
une opportunité dont vous devez bénéficier*

5, avenue Caroline - Saint-Cloud - tél. 771.03.02

ouvert du lundi au samedi inclus
de 10 à 12 h 30 et de 14 à 19 h